

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Journal Publicitaire



1875

VOLUME VI.

INDEX DU VOLUME VI.

F. T. : Indes Noires, 614
F. D. : Le Cordier, 516.

G

GAGNON, FERDINAND : Les Métis et les Canadiens des Etats-Unis, 3.
G. : Gazette Agricole: Exposition provinciale, 70.
GAUTHIER, PHILOPHILE : La Source, poésie, 227.
GAGNON, A. : St. Jean, Port Joli : l'Anse aux Sauvages, 309; A propos de Médecins, 334; *Time is Money!* Le Temps, c'est de l'Argent, 501; Philosophie pratique de Socrate, 525.
G. : En Suisse: Notes de voyage, 338.
GROS, J. : Voyages en Chine de l'Abbé David, 537.
GARNIER, ADOLPHE : La force de la volonté, 359.
GAY, HENRY : Les puces savantes, 632.

H

H. : Rémémorance d'un joueur d'échecs, 46; Histoires tristes, 59; Histoires singulières, 70.
HEBEL : La bouillie d'avoine, 87.
HAF : Feu Mgr. Horan, 98.
HUOT, EDOUARD : Heures d'été, 517; Une académie, 99; Petite revue artistique et littéraire, M. Buies, 171; Un Bouquet de Noce, poésie, 339.
HEBEL : L'Escarboucle, 106.
HEREDIA, MARIA JOSE : La Mort de l'Aigle, poésie.
Havre (Courrier du) : Expéditions et découvertes, 153.
HAMEL, LOUIS : Chapelle et tombeau de Champlain, 561.

I

I. D. : Souvenir d'enfance, 13.
I. P. : Le tunnel-sous-marin entre la France et l'Angleterre, 349.
I. : Histoires invraisemblables, 252.
"INVESTIGATOR" (Boston) : Nos futures épouses.
I. V. : De la Critique littéraire, 550.

J

JEAN, Vicomte : Histoire d'un Gobelet, 214.
J. J. : Les Ecoles chez les Romains, 238.
JOIGNEAUX, PAUL : La légende du Roitelet en Normandie, 322.
JEAN-JACQUES : Une Noce en Bretagne, 383.

K

K. : Hygiène des campagnes, 130, 154; Bruits parisiens, 177; La machine à vapeur et la richesse publique, 199; L'Idéal, poésie, 407; Le jeu de Dames, 575; Education de l'homme par lui-même, 603.

L

LAPEYROUSE, De : Une légende Groënlandaise, 411.
LEMOINE, ANDRÉ : Marguerite, poésie, 48.
L. : Legon de lecture, 51.
L. M. : Histoire de la pomme de terre (*Gazette Agricole*), 59.
LEGENDRE, NAPOLEON : Les étrangers à Québec, 411; Causeries de Québec, 109, 146, 182, 201, 238, 243, 255, 267, 285, 297, 303, 315, 326, 339, 350, 362, 374, 387, 405.
L. N. : Les fraises, 262.
LECOMTE de LISLE : Paysage polaire, poésie, 623.
LARCAU, EDMOND : L'industriel Jacques, 422.
LEMOINE, J. M. : Histoire naturelle: La grive de Wilson, la grive solitaire, la grive des bois, 287; Le chant des oiseaux, 363, 375; L'oiseau bleu, 335; Le merle du Canada, 302.
LOREDAN LARCHEY : Deux coups de pistolet, 322.
LEJARD : Terre, ruines, travail, 419.
LANGEVIN, H. : L'Hon. : Un désaveu, 387.
LEPINE, C. : On demande une Académie dans le Bas-Canada, 543; Les anciens cantiques, 369; La Chasse-galerie, 394.
L'ORRAIN, L. EUGENE : 459; La Chapelle solitaire, Poésie, 449.
LEMONIER, E. : L'école aux champs, 621.
LEGOUVE, ERNEST : Sur la question des Enfants, 566.

M

MULLER, J. W. : Les recommandeurs de la Nature, 16.
MACDONALD : Traité postal, 24.
MARC CONSTANTIN : Origine du fard, 47.
MULLER, EUGENE : Effets de l'imagination, 70.
M. O. : Marine et navigation, 75.
MARMETTE, J. : Prune et Lavallée; Chronique de Québec, 541.
MEINER : Les deux Anges, poésie, 383.
MARTIN : Beautés pittoresques de la nature: des Insectes, 406, 429.
MURATO, CHARLES : La Troade et l'Archipel Grec, 494.
M. P. : Le Père Hennepin, missionnaire et voyageur canadien, 93.

MARCELAN : Jules Janin, 166.
MEDUS : Du Koumy et de son rôle théâtral, 166.
"METIS" (G.) : Vingt-cinquième anniversaire de l'épiscopat de Sa Grandeur Mgr. Taché, 345.

N

N. P. : L'héliotrope, poésie, 72.
N. A. : Courrier de Paris, 74.
N. D. : Propos Parisiens, 110; La phthisie et le Mais, 112.
UN PASSANT : Une scène de déménagement, 214.
N. : Le navire de nuages, 357; Le beurre artificiel, 237; L'amazone, 513.

O

O. V. : Les charmeurs de serpents dans l'Inde, 118; Proverbes russes, 116; A travers la portière du wagon, 119; Politesse,—courtoisie,—affabilité, 340; Noblesse oblige, 350; Funérailles de Mgr. Laroque, 357; L'opinion d'un Anglais sur la femme française, 539.

P

P. : Pensées, 50.
POLOKUS : Un château en Pologne, 105.
P. C. : Météorologie, (*Gazette Agricole*), 165.
P. H. : Le Stéphenson Français, 168.
P. G. : Hygiène publique, 225.
P. B. : Zanzibar et son Sultan, 346.
PITON DE GAULLE, A. : La chèvre, 369.
PROVENCER, L'ABBE : Le doriphore ou chrysomèle de la pomme de terre, 382.
PIERRARD, T. : Cours de lecture à haute voix, 465.
P. : Assainissement des habitations, 550.

Q

Q. P. : Création d'une école de laiterie (*Gazette Agricole*), 183; Contre la morale de l'intérêt bien entendu, 226; Une langue universelle, 227; Les mouches et leur utilité, 346.

R

Recettes, 23, 225, 238, 244, 253, 274, 289, 290, 291, 303, 321, 327, 370, 381, 393, 400, 424, 436, 447, 460, 471, 483, 495, 514, 519, 531, 543, 556, 568, 579, 592, 611.

RITCHER, LOUIS : Une langue sans paroles, 38, 51.
Revue Illustrée des Deux Mondes : Aventures africaines, 87.
REIS : Un Botocou, poésie, 16; Un Départ, poésie, 161.
REYARD : La Pisciculture en Chine et au Japon, 211.
RACOT, ADOLPHE : Le Voltaire Catholique, 432.
R. B. : Menu d'un repas au quinzième siècle, 562.
R. S. : L'Hon. Pierre Fortin, Orateur de l'Assemblée Législative de Québec, 602.

S

SUITE, BENJAMIN : M. Etienne Parent, 9, 21, 33; La Caverne de Wakefield, 436, 458; Le mot Shawinigan, 489; Ogdensburg, 589; Vieilles Gazettes, 157, 171, 183, 195, 206, 218, 230, 242, 254, 266, 278, 290, 302, 314, 326; Les temps oubliés, 613.
SEA : MARIÉ B. : Un petit Noël, 329.
SABOU, V. : Le Muguet et la Rose, poésie, 263.
S. L. : Le Centenaire de l'Arioste, 333.
S. : Jadis, 438; La République de St. Marin, 539.

T

TASSÉ, JOSEPH : Les Canadiens de l'Ouest: Jean-Baptiste Faribault, 34, 62; Charles de Langlade, 477, 482, 494, 506, 519, 530, 542, 544, 578, 592; La St. Jean-Baptiste à Ottawa, 313.
T. : Emigration européenne, 63.
T. S. : Sur la toilette, 95.
T. D. : Noces d'Or du Rév. M. E. Crevier, V. G., 507.

U

U. V. : Vaisseaux insubmersibles, 165; Fécondation des plantes, (*Gazette Agricole*), 165; Phénomènes, 196; L'île de Terre-neuve, 197; Le Muse, 382; Les Pêches, 430; M. Adolphe Thiers, 436; L'île du Massacre, 483; Les lignes télégraphiques du globe, 495.

V

VINET, A. : Utilité de la solitude, 507.
V. C. : La jeune Enfant, poésie, 11; Mer montante, poésie, 60.

Variétés, 23, 34, 47, 95, 98, 129, 143, 165, 184, 203, 215, 238, 347, 362.
VALREZUS, E. DE : Les progrès matériels de l'Inde Anglaise, 549, 555, 567, 587.
V. : Un solitaire contemporain de la Thébaïde, 378.
VADEL, EUG. T. : Le Brésil: Bahia.
VISTRE, JEAN DU : M. Dufaure, bibliographie, 562.
VICTOR PAUL DE ST. : Les Oiseaux de la Légende dorée, 395.
VARIAN l'Arménien : Fables, 417.

X

X. : Les torts-à-bras Canadiens, 86; Jersey, Poésie, 192; Récolte du beurre de tortue sur les bords du Napo et de l'Amazone, 135; Progrès matériels, 1867-1862, 136; Le premier Cardinal Américain, 141; Le Zairamamah, 141; Choses de la mode, 459.
X. M. : Un Millionnaire des temps modernes, Etienne Girard, 158.
XXX : Poésie, 216; Un Anniversaire, 423.

Y

Y. : Une voix du Canada à la Rivière-Rouge: Colonies pénales, 202; Un ressort caché: Des forces productives de la France, 253; Le liège conservateur du calorique, 295; Un son de rente, 502.

Z

Z. : De l'oxygène atmosphérique, 114; Feu Mgr. Charles Laroque, évêque de St. Hyacinthe, 337; Secours à la France, 340; La boutique d'autrefois et le magasin d'aujourd'hui, 375; Fouilles à Olympia, 465; Old England, 470, 490; Mœurs de l'Herzégovine, 473.

W

W. C. : La pêche du requin dans les mers polaires, 357; Théologies sauvages, 370; Modes et fantaisies du jour, 394; Quatre petites fables, 395; Les mosaïques en plumes des peuples du Mexique, 441; Les volcans connus sur la surface du globe, 441; Etudes sur les trois facultés de notre âme, 441; Abyssine et Ethiopie, 621.

A U R E L I E U R

Les gravures qui couvrent deux pages doivent être pliées de la manière ordinaire et collées au milieu du pliage avec un onglet, de telle sorte qu'elle ne soient ni percées par la couture, ni ramassées en arrière, quand le volume est relié.



VOL. VI.—No. 1.

MONTREAL, JEUDI, 7 JANVIER 1875

{ ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PRIX DU NUMERO, 7 CENTS.

NOUVEAU PROGRAMME

Si tout homme exerçant une profession qui l'engage peu ou prou envers le public, croit devoir, pour un simple changement de domicile, donner sa nouvelle adresse, à plus forte raison, un journal qui opère une transformation importante dans sa rédaction, est-il tenu d'en instruire ses abonnés et ses lecteurs. Obéissant aux convenances et se conformant à l'usage établi, L'OPINION PUBLIQUE présente aujourd'hui son nouveau prospectus.

A l'heure où paraît ce numéro, notre feuille entre dans sa cinquième année : elle a donc vu remplacer ses dents de lait et heureusement franchi cette période critique de la première enfance. Pour les hommes, comme pour les journaux, la dentition, cet accroissement organique, ne s'opère point sans douleur et sans accident.

On sait ce qu'il en coûte de soins, de sacrifices de tout genre, pour amener l'enfant à l'âge d'homme. Eh bien ! toute création, toute entreprise commerciale ou industrielle, exige également une dépense de force, d'intelligence, d'énergie, d'attention, de prévoyance, et la mise en œuvre d'un capital plus ou moins considérable. D'aucuns réussissent, d'autres échouent : autrement dit ceux-là s'enrichissent, ceux-ci se ruinent : la fortune seule en décide souvent ; mais c'est toujours une consolation aux pères lorsque l'œuvre de leur chair ou de leur cerveau fait bonne figure dans le monde, en attendant que ces fils deviennent un jour l'honneur de la maison ou l'orgueil de la ville et du pays.

L'OPINION PUBLIQUE, elle, a tenu les promesses de ses débuts. Nous ajouterons que ce succès a été chèrement acheté, et que son fondateur a payé de sa fortune l'éducation des deux frères jumeaux, L'OPINION PUBLIQUE et le CANADIAN ILLUSTRATED NEWS.

Il y a cinq ans, le Canada, pays nouvellement éclos à la grande vie politique, plein d'avenir, riche en ressources de toutes sortes, et dont les limites géographiques s'étendaient d'un océan à l'autre surpassaient l'aire des Etats-Unis, doté d'un Parlement, de Législatures Locales, de journaux quotidiens nombreux et bien informés, ne possédait pas une seule publication illustrée.

Il existait là une lacune regrettable, un besoin général à satisfaire. M. Desbarats, dont le public a connu et apprécié le patriotisme, les goûts artistiques et les sacrifices, combla ce vide en créant les deux journaux illustrés que chacun connaît. On

sait le reste. Après les heures d'enivrement, les jours d'épreuve. Survint une combinaison qui fit passer en d'autres mains le magnifique établissement de lithographie et de typographie sans rival dans le pays.

Il est, disons-le de suite, un adoucissement à ce malheur. Dans la nouvelle Compagnie, M. Desbarats conserve une place prépondérante, et, en sa qualité de vice-président, c'est à lui qu'a été spécialement confiée la charge délicate de la direction de L'OPINION PUBLIQUE et du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS.

Ainsi donc rien de changé sous ce rapport. M. O. Dunn, qui a porté presque à lui seul le fardeau d'une collaboration autrefois multiple, remet entre nos mains la plume avec laquelle il a si vaillamment combattu, si longtemps instruit et charmé ses lecteurs.

Puisse la faveur publique nous rendre légère cette responsabilité. Sans prétendre effacer le souvenir d'un écrivain qui reste d'ailleurs un de nos collaborateurs, nous nous estimerons heureux d'obtenir du public la même sympathie et d'exercer sur l'opinion la même autorité.

Quant au genre du journal, à la nature des articles, le changement sera radical ; la politique militante, les articles de polémique seront exclus, et remplacés par un courrier exact et impartial des événements : L'OPINION PUBLIQUE deviendra essentiellement une publication artistique et littéraire, s'adressant indistinctement à tous les partis, c'est-à-dire aux Canadiens-Français.

Nous nous efforcerons d'en faire une sorte de courrier de famille, que le père, la mère et les enfants pourront lire et feuilleter à la veillée, l'hiver au coin du feu, l'été, à l'ombre des grands arbres, et où chacun trouvera des sujets d'information d'intérêt et d'instruction.

Pour finir, nous renvoyons nos lecteurs au titre ci-après : *Notre Menu*.

La théorie et la pratique unies ensemble, sous la diversité de nos titres, diront mieux et plus que de pompeuses annonces.

A. ACHINTE.

NOTRE MENU

Nos lecteurs voudront bien pardonner l'emprunt que nous faisons de notre titre au vocabulaire gastronomique. D'ailleurs, Berchoux et Brillat Savarin, l'un en prose, l'autre en vers, ayant écrit chacun un poème sur la matière, on nous passera l'emploi d'un des mots favoris de leur lan-

gage. Si nous avons pris ce titre de préférence à tout autre, c'est qu'il matérialise notre idée, et traduit exactement dans sa concision, le nombre, le genre, la variété des articles du journal, comme il indique aussi sur la carte d'un repas l'ordre et la nature du service.

A la table de toute bonne maison, les convives doivent toujours pouvoir choisir les mets qu'ils aiment : c'est le devoir de l'amphitryon d'oublier ses goûts pour satisfaire ceux de ses hôtes.

Il en est de même pour un journaliste ; son titre l'oblige à faire les honneurs de sa maison non à quelques hôtes préférés, mais au public en général, et à lui offrir à chaque numéro une sorte de carte de menu intellectuel.

Pour un journal hebdomadaire comme L'OPINION PUBLIQUE, qui s'adresse à toutes les classes, nous croyons utile et opportun de varier les matières le plus possible, et de traiter en un langage accessible à tous, les sujets les plus divers : vulgarisant les progrès et les découvertes de la science, les critiques d'art, les connaissances générales de philosophie et d'histoire, semant les nouvelles, inspirant le goût des œuvres sérieuses, faisant surtout connaître les œuvres originales de la littérature canadienne-française, toujours heureux d'éditer ces articles légers où la fantaisie, l'humour, d'écrivains aimés du public se donne libre carrière.

La diversité des titres que renferme ce numéro, indique la manière dont le journal sera dorénavant composé.

Pour atteindre ce but, nous faisons appel aux écrivains nationaux, ouvrant dès aujourd'hui nos colonnes à tout article écrit et conçu pour le caractère et le cadre de notre publication. Les anciens collaborateurs de L'OPINION PUBLIQUE nous resteront et de nouvelles plumes viendront renforcer les anciennes, car l'irritante et farouche politique n'aura plus de pied-à-terre chez nous.

Notre journal deviendra l'arène des luttes courtoises, le théâtre de nobles rivalités, où tout le monde, juges, combattants et spectateurs, n'appartiennent qu'à un parti, celui du bon goût, de l'intelligence et du talent.

Nous avons ici une jeune phalange littéraire convaincue, bien armée, sincèrement éprise du bien et du beau, et dont, depuis dix ans, nous avons suivi avec un vif intérêt le mouvement progressif et original.

Maintes de ses productions ont attiré les yeux de la critique française et mérité ses éloges. Ce succès obtenu de l'autre côté de l'Atlantique, dans un pays où siègent

les juges du beau langage, les maîtres en l'art d'écrire, à son enseignement et sa valeur.

Que les Canadiens-Français, d'ailleurs, n'oublient pas que cultiver leur langue maternelle, en posséder les secrets, en connaître les ressources, de manière à en faire goûter les beautés, ressortir l'élégance, admirer la souplesse et l'urbanité, sans compter la clarté et la franchise, ces deux qualités gauloises, c'est rendre en même temps qu'un hommage aux gloires de la France, le plus utile service à leur pays ; car, après la religion, la conservation de la langue est le signe caractéristique de la vitalité d'une race, le meilleur ferment qu'on puisse opposer à sa dégénérescence ou à sa destruction.

A. A.

LES VISITES DU JOUR DE L'AN

Par une bizarrerie qui inquiète les bons esprits, le *Jour de l'An*, cette année, est tombé un vendredi. Il faut espérer que la nouvelle année s'en tiendra là, et qu'après avoir commencé maigrement, elle s'écoulera grassement. Ce qui me rassure un peu, pour ma part, c'est qu'elle ne s'est pas ouverte par un 13.

Elle a fait son entrée dans le monde comme toutes ses aînées, en personne bien née, qui sent qu'elle ne restera avec nous que douze mois dont un de vingt-huit jours.

Depuis que je donne des jouets au lieu d'en recevoir, je trouve que tous les *Jours de l'An* se ressemblent d'une manière, je ne dirai pas frappante, mais ennuyeuse. C'est à croire que c'est toujours le même *Jour de l'An*. Il se recommence avec une exactitude mortelle. Pas une fleur de plus, pas un glaçon de moins.

Les enfants changent de jouets, les hommes gardent toujours les mêmes. On n'a encore rien inventé de plus drôle pour ce jour-là que les visites. On le passe cependant à se souhaiter du plaisir. Douce ironie ! C'est comme si l'on disait : Amusez-vous, je m'ennuie ; réjouissez-vous, je fais ma corvée.

Tout le monde se plaint des visites et tout le monde en fait. On gémit du nombre de gens qu'il faut aller voir, et chaque année on ajoute à sa liste quelques nouvelles connaissances. Ici, c'est un homme qui donnera des bals cet hiver et que votre femme vous a recommandé de ne pas oublier ; là, c'est un caissier que votre intérêt vous dit de ménager. La ville est peuplée de gens dont vous pouvez avoir

besoin un jour ou l'autre. Une visite au *Jour de l'An* bien placée rapporte toujours quelque chose. Allons ! installez votre femme au salon dans tous ses atours, et partez gaiement. Il vous faut avoir de l'esprit, ou du moins de l'entrain durant cinq heures.

C'est par l'Église que l'on commence son pèlerinage mondain. On va d'abord à l'évêché, au séminaire. Mesdames, le dirai-je ? Je le dirai, car en vous la grâce est plus forte que la coquetterie. Eh bien ! ces visites sont peut-être les plus agréables de la journée. Entendons-nous. Est-ce effet de l'éducation que nous recevons, sympathie intellectuelle ou plaisir de rencontrer, au moins une fois l'an, des hommes de bien et d'esprit, qui ne s'occupent ni de politique, ni de spéculations, ni d'entreprises à monter, ni de terrains à vendre, je l'ignore ; mais ce que je sais c'est que nul salon orné de belles dames ne présente spectacle aussi animé, aussi joyeux, que le salon de l'évêché ou le salon du séminaire. On y entre sans regret, peut-être sans repentir, et on en sort comme si on avait reçu l'absolution sans confession. On aime à revoir ces figures qui nous furent autrefois familières, qui s'associent aux souvenirs de jeunesse, et qui sont restées les mêmes, toujours indulgentes et douces. On aime à s'entendre rappeler par un mot le passé si loin déjà, et à revoir des amis qui vous ont connus si jeunes et qui vous regardent comme si vous étiez encore là, devant eux, dans votre capot d'écolier !

La conscience en repos et muni de la bénédiction de votre curé, vous vous mettez en route ! Il faut du tact, de l'expérience, pour parvenir à faire soixante-quinze ou quatre-vingts visites dans une seule journée. Si vous entriez partout, il vous faudrait y renoncer. Le secret du succès, c'est de se présenter chez un certain nombre de personnes au moment où elles ne peuvent pas vous recevoir, soit qu'il soit trop tôt, soit qu'il soit trop tard. En faisant, par exemple, des visites sans désemparer d'onze heures à deux, on est sûr de trouver la moitié des portes closes. *Madame n'est pas encore descendue au salon ! Madame est à dîner !* Cela vous coûte vingt-quatre cartes de plus et sauve l'honneur de la journée.

Faire sa liste de visites de façon à abattre à la file des rangées de connaissances et à ne jamais revenir sur ses pas : bien faire sa liste, en un mot, c'est un grand art. On n'y arrive qu'après bien des épreuves et non sans avoir consulté les listes de ses aînés. Il faut étudier sa carte de la ville le *Directory* à la main. Le désespoir de l'homme qui conserve sa liste d'une année à l'autre, ce sont les gens qui changent de résidence presque à chaque saison. Ils sont portés sur le carnet comme résidant dans le quartier St. Denis : vous les avez mis à la suite de X, entre A et B, et vous ne les y trouvez plus ! vous le saviez sans doute d'avance, puisque le *Directory* l'indiquait, mais cela vous dérange et mêle votre émevas.

Causer à heure fixe est toujours chose assez difficile. Il suffit que vous soyez obligé de faire des frais de conversation pour que le fond vous manque et que la forme vous fuie. D'ordinaire, on s'en tire en jouant au whist ou en dansant ; mais le *Jour de l'An*, il n'y a pas à dire, il faut causer, causer durant cinq heures. De quoi ? J'allais vous le demander. Vous me rendriez service en me le disant. Je vous entends : de tout. Mais voilà : causer de tout, en cinq minutes, sur le bord d'une chaise, lorsque retentit la sonnette qui annonce l'arrivée d'un nouveau visiteur et vous donne le signal du départ, c'est un tour de force. Il y a des gens qui s'en tirent à merveille. En moins d'un instant

ils ont dit tout ce qu'il fallait dire et entendu tout ce qu'il fallait entendre. Ajoutez à cela qu'ils ont l'air, en partant, de n'avoir pas tout dit, quoiqu'en réalité ils aient vidé leur sac. C'est à regret qu'on les voit s'enfuir et qu'on reporte sur les visiteurs qui leur succèdent une attention, qu'ils ont su si bien captiver. Règle générale : les visiteurs inspirés sont des visiteurs sacrifiés : on ne les écoute que d'une oreille et souvent on leur répond par un coq à l'âne.

Il y a des sujets qui s'imposent et dans les étroites limites desquels il faut bon gré mal gré se débattre. Ainsi, c'est en vain que vous tenteriez de ne pas parler du temps qu'il fait, des années qui passent, des bals qui viennent, des enfants qui poussent. Soumettez-vous : ce sont les entretiens du jour. Gare aux distractions ! Vous êtes perdu si vous vous informez des enfants où il n'y en a pas. Vous vous exposez à des confidences intéressantes sur les regrets que cette absence fait naître, mais trop longues pour tenir dans une visite du *Jour de l'An*.

A côté des sujets éternels il y a les sujets de circonstance. Parmi ceux-là nous avons eu cette année : Mlle Albani, le dîner à M. Joly, le scandale des Tanneries, les élections prochaines. La conversation du *Jour de l'An* est comme un sommaire des conversations de toute l'année. D'un mot on indique tout ce dont on a parlé, tout ce dont on parlera. Les dames dans leurs visites qu'elles commencent après les *Rois* et qu'elles prolongent à plaisir, se chargent de compléter ce que nous n'avons fait qu'indiquer, de peindre ce que nous n'avons qu'esquisser. Elles s'en tirent à merveille et on peut, sans inquiétude, leur laisser beaucoup à dire.

Il ne suffit pas d'avoir fait ses soixante-quinze visites, il faut encore, en rentrant, en rendre compte à sa famille réunie en cercle autour de vous. Les questions pleuvent : Qu'elle était la mieux mise ? Madame X... avait-elle encore sa robe jaune des années dernières ? Madame A... se trouvait-elle dans ses bons jours ? As-tu oublié B... ? Pourquoi n'avoir pas été de suite chez C... qui vient toujours, le *Jour de l'An* même ? Ce n'est pas possible que Madame Z... reçoive déjà quand il y a deux mois à peine que sa belle-mère est morte ? ceux-ci et ceux-là ne sont pas venus : faisaient-ils des visites ? Il faut répondre à tout, il faut tout dire, se rappeler la couleur des robes, l'ameublement des salons, la tenue des bonnes ; trouver dans son cerveau épuisé des images nouvelles, dans sa gorge serrée des accents chaleureux ! Dans votre salon, vous recommencez les courses que vous venez de faire dans les rues. Vous allez encore une fois de maison en maison, répétant ce que vous avez dit et ce que l'on vous a dit. Vous ressemblez à un cheval qui tourne sur lui-même dans un manège.

Vos visites sont finies, mais les joujoux apportés le matin par Santa Claus ne sont pas encore cassés. Le tambour n'est pas crevé, le fusil lance le pois à merveille. Seulement, si vous êtes las, les enfants sont blasés. Ils ont trop joué. Ils ne savent plus que faire ni de leurs jouets ni d'eux-mêmes. Il ne leur reste plus qu'à pleurer. Ils s'y mettent, et on ne peut les consoler qu'en les dépouillant de tout ce qu'on leur avait donné pour les rendre heureux. Ils sont comme nous autres, grands enfants : heureux seulement lorsqu'ils n'ont plus qu'à songer à ce qu'ils avaient, qu'à rêver à ce qu'ils auront.

Visites faites, enfants couchés, le même mot s'échappe de toutes les poitrines : *Voilà une bonne journée de finie*. Ce qui veut dire : On est bien content qu'il y ait un *Jour de l'An*, mais il n'en faudrait pas deux dans la même année !

HECTOR FABRE.

SEMAINE POLITIQUE

La date de l'apparition de notre premier numéro nous force à faire entrer dans le cadre d'une semaine le bilan d'une année. C'est la tâche que la défunte dame 1874 légua à sa sœur cadette 1875. Dans cette revue rétrospective, soyons francs comme l'or et courts comme un éclair.

CANADA

La chute de deux ministères : Le cabinet fédéral et le ministère local, de la province de Québec. Sir John A. MacDonald, remplacé au premier par M. MacKenzie : M. Boucherville succédant dans le second à M. Ouimet.

Des élections générales dont le résultat a été favorable au parti libéral : comme mesures importantes, l'adoption du scrutin secret qu'on a déjà vu à l'œuvre pour les dernières élections partielles : l'élaboration d'un traité de réciprocité avec nos voisins : mais, devant recevoir pour devenir en force l'assentiment du Congrès et de notre Parlement : négociateurs : l'Hon. M. Brown pour le Canada, M. Thornton pour la Grande-Bretagne, M. Fish pour les États-Unis.

A la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, le résultat des élections locales a tourné en faveur de leur gouvernement respectif.

En Colombie, le mécontentement causé par la nouvelle politique adoptée par le nouveau ministère fédéral, au sujet du chemin de fer trans-continentale, a cessé, et la population des bords du Pacifique se rallie au plan nouveau.

Dans Manitoba, le dénouement des troubles du Nord-Ouest éclatant par la condamnation de Lépine, dont les étrennes seront, nous en avons la certitude, la grâce pour lui et l'amnistie pour tous.

ÉTATS-UNIS

La République, notre voisine, semble entrer dans une période d'embarras et de difficultés. Des troubles sérieux ont éclaté dans deux États de l'Ouest et dans plusieurs États du Sud. Il y a eu émeutes, emploi des troupes fédérales et mort d'hommes.

Chose étonnante, on constate un ralentissement marqué dans le courant d'émigration européenne ; beaucoup d'industries en chômage et un grand nombre d'ouvriers retournés dans le vieux monde.

ANGLETERRE

La dissolution du Parlement demandée par M. Gladstone a porté au pouvoir l'opposition conservatrice et son chef M. Disraeli. La guerre des Achentees, heureusement terminée, a donné un nouveau prestige au pavillon Anglais, et conquis de nouveaux comptoirs aux négociants de l'Empire. Tichborne, le fameux sosie d'un défunt, a reçu, au lieu de l'immense fortune qu'il attendait, 14 ans de travaux forcés. Livingstone, l'explorateur hardi, a trouvé la mort au moment où il achevait la série de ses découvertes, et Samuel Baker, un autre voyageur de l'Afrique équatoriale, a réussi à convertir à l'abolition de la traite des esclaves, le sultan de Zanzibar.

FRANCE

Sous l'image de l'activité des esprits, de la variété des incidents, immobilité de la situation, incertitude de l'avenir : les partis se comptent, et c'est à qui d'entre eux donnera à l'autre le coup de Jarnac. Comment tout cela finira-t-il ? Bien, espérons-le. En attendant que le septennat soit changé en sextennat, en attendant qu'il devienne le quinquennat, le quaternat, puis le triennat, etc., etc., on réorganise l'armée.

Heureusement que la situation économique du pays a été excellente, les finances en bon ordre, les impôts bien perçus, le

commerce et l'industrie prospères : la récolte des céréales magnifique, et celle de la vigne exceptionnelle. Tout cela est de bon augure, et c'est ici ou jamais le cas de répéter l'exergue gravée sur le pourtour des pièces de cinq francs : Dieu protège la France !

ALLEMAGNE

L'Empereur d'Allemagne règne et Bismarck gouverne ! Lutte ouverte entre l'Église et l'État, lutte, dont l'attentat Kullmann, et le procès Von Arnim ont été les deux premiers épisodes. Au bruit de ces disputes et de ces conflits, les parties fraîchement unies de ce nouvel édifice se disjoignent, les haines naissent, l'esprit provincial se réveille, des conspirations s'ourdissent, en attendant qu'une guerre, mettant tous ces antagonismes en jeu, fasse chèrement payer à l'Allemagne l'abdication qu'elle a faite de ses volontés et de son droit entre les mains de ce chancelier botté et éperonné.

RUSSIE

Si vis pacem para bellum. A voir les préparatifs militaires qu'a faits la Russie : réorganisation de l'armée, augmentation de l'effectif, développement de ses manufactures, activité inaccoutumée dans les chantiers et les arsenaux de l'empire, achèvement de son réseau stratégique de chemins de fer, c'est plus qu'il n'en faut pour montrer que le Czar souhaite ardemment le maintien de la paix ; l'expédition de Kiva seule, pourrait faire douter les timides. Quant à nous, nous restons persuadés, que la Russie se recueille. Or, on ne réfléchit profondément qu'à la veille des grandes résolutions.

ITALIE

Le Saint-Père ne veut rien céder et se confine dans le Vatican. Les élections pour le parlement se sont passées sans incident : on a célébré le vingt-cinquième anniversaire du règne du roi, et n'étaient quelques brigands dans les Calabres, aux environs de Rome, le déficit toujours prévu du budget de l'état, les choses n'iraient pas trop mal. N'oublions point que l'Italie a chez elle deux volcans : et, ma foi, gare aux éruptions !

ESPAGNE

Deux mots peuvent résumer la malheureuse situation de ce magnifique pays : guerre civile !

L'insurrection de Cuba continue, le pays s'endette, et le commerce, l'industrie, tout dépérit.

BELGIQUE

Un peuple industriel et commerçant, très-actif et fort heureux, et qui n'ayant jamais eu de guerre depuis quarante ans, convoque toujours dans sa capitale, les Congrès pour la paix générale du monde.

HOLLANDE

Après avoir été la première puissance militaire maritime de l'Europe, a eu la sagesse de rester une des plus commerçantes. A fait la guerre aux Atcheen avec des succès mêlés de revers : mais poursuit et arrivera, grâce à l'intelligence de son administration coloniale, à la suprématie de l'archipel indien.

TURQUIE

Le Sultan et le Kédivé se sont donné le baiser de paix : donc point de craintes du côté des pyramides. Malgré cela, le remplaçant de Mahomet a augmenté son armée, et appelé chez lui des officiers européens. On dit la question d'Orient endormie. Si la chose était vraie, la Russie profiterait certainement de l'occasion. Sommeil de la question d'Orient, c'est comme celui du chat qu'éveille la respiration d'une souris.

CHINE ET JAPON

Ces deux pays ont envoyé et continuent d'envoyer encore aux établissements d'é-

ducation de la vieille Europe, des troupes de jeunes sujets chargés, à leur retour, d'initier leurs compatriotes aux progrès de la civilisation occidentale. La question de l'île Formose s'est terminée par l'évacuation des troupes Japonaises, et par le paiement d'une forte indemnité au gouvernement du Mikado, de la part du gouvernement Chinois.

AMÉRIQUE DU SUD

Les révolutions périodiques qui émaillent ces bienheureux pays, ont continué à fleurir comme par le passé, au Venezuela, à Buenos-Ayres; mais, fait remarquable, le Mexique, lui, sauf quelques troubles dans deux ou trois provinces, a joui d'une tranquillité de bon augure pour l'avenir.

Quant à la première semaine de l'année nouvelle, rien d'important ne s'est passé en Canada. Les législatures locales sont en vacances: dans Québec, l'enquête sur l'affaire des Tanneries se continue à Montréal; Ontario prépare ses élections locales. En France les chefs des diverses fractions politiques se sont réunis pour arriver à une entente sur les projets constitutionnels à adopter. En Espagne enfin, la guerre civile cesse, et le fils de la Reine Isabelle, Don Alphonse, vient d'être choisi; Serrano, le président actuel, a déjà reconnu le jeune souverain, qui, dans quelques jours, fera son entrée solennelle dans Madrid.

Voici les détails que le télégraphe nous transmet sur ce coup de théâtre:

« Le prince Alphonse a été unanimement proclamé roi par l'armée, la nation et le ministère. Une régence a été établie sous la présidence de Convas del Castillo, sans portefeuille. »

Membres du nouveau ministère:

Castro, ministre des affaires étrangères; Cardenas, ministre de la justice; Jovellar, ministre de la guerre; Solberrai, ministre des finances; Malins, ministre de la marine; Robedo, ministre de l'intérieur; Orovio, du commerce, et Aljala, des Colonies.

Le nouveau roi a convoqué les Cortès, et accordé une amnistie à tous les Carlistes.

Castelar, Martos, l'amiral Topete, Scorrilla et le général Pavia ont promis de supporter le roi Alphonse, qui se rendra en Espagne par Marseille, débarquant à Valence, après avoir passé en revue les troupes de l'armée du centre. Tandis qu'une restauration s'accomplissait en Espagne, mourait, à Paris, l'ancien chef du Gouvernement Provisoire de 1848, M. Ledru Rollin.

A. A.

LES MÉTIS ET LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

Depuis un mois, les Canadiens émigrés, convoquent de toutes parts des assemblées, et adoptent unanimement des résolutions sympathiques à M. Ambroise Lépine, ainsi qu'à la cause des Métis.

Ils comparent la position des Métis, à la leur propre, et ils la trouvent identique sous plus d'un rapport. Comme les Canadiens des Etats-Unis, les Métis luttent contre la race anglo-saxonne, qui déjà les débordent, et leur enlève le prestige du nombre et de la force. Ils ont à combattre pour la conservation de leur autonomie nationale et de leur foi religieuse.

Ils ont les mêmes combats à soutenir que les Canadiens des Etats-Unis, au double point de vue religieux et national. De là les profondes sympathies des Canadiens émigrés pour cette branche de l'arbre de la nationalité Canadienne-Française, que les efforts de quelques fanatiques essaient de séparer à jamais du tronc maternel.

Manitoba a été fécondé par les sueurs de nos missionnaires et de nos coureurs de bois. Ces Métis sont nos petits-fils, sont nos frères; nos petits-fils dans la foi, nos frères par le sang.

Manitoba c'est la conquête et l'héritage du dévouement, du courage, de l'esprit de foi, patrimoine légué à la nationalité Canadienne-Française par un évêque missionnaire, et par tous ces chefs de familles partis de la province de Québec pour établir cette jeune colonie au sein des vastes solitudes du Nord-Ouest.

Ayant légué à leurs enfants les traditions, les coutumes, la foi religieuse et l'idiome de la patrie lointaine, ils en ont fait nos frères.

Etant leurs aînés, notre devoir est de les protéger.

Il y a cinq ans, cette province était Canadienne-Française; aujourd'hui elle est presque anglaise. C'est notre héritage, c'est cependant notre bien, comme une propriété de famille. Pourquoi donc ne pas tenter de ressaisir Manitoba par la puissance pacifique d'une émigration d'industriels et de colons? Pendant qu'Ontario expédie des laboureurs, des gens de tous métiers au Manitoba, la province de Québec n'a encore envoyé, depuis l'annexion de cette province à la confédération, que deux ou trois marchands, une douzaine d'avocats, de notaires, et quelques hommes de police. C'est là tout ce que nous avons fait pour assurer la suprématie de notre élément national dans le Nord-Ouest.

Quand il s'agit de s'apitoyer sur le sort des chefs Métis, depuis quatre années déjà en butte aux fureurs des passions politiques, quand il s'agit de réclamer une amnistie promise, nos clameurs sont on ne peut plus plaintives, nos expressions on ne peut plus sympathiques.

Beaucoup de discours, peu d'actes; on parle trop, on agit peu.

Nos compatriotes Bas-Canadiens ont certainement le désir de faire quelque chose pour Manitoba, mais la question de parti prime toutes les autres. Enverrons-nous un rouge, enverrons-nous un bleu? Ni l'un, ni l'autre. Et rien ne se fait.

Les Canadiens des Etats-Unis ne sont pas liés par cet déplorable dépenlance; leurs sympathies sont libres de toute entrave; leur dévouement peut prendre son essor sans rencontrer d'obstacles; il n'a point à compter avec de prétendues *considérations politiques*.

Comprenant bien la position faite au Métis, par une invasion habilement concertée et conduite, ils feront quelque chose pour Manitoba.

On parle beaucoup de rapatriement. Eh bien! la crise financière, la stagnation du travail, ont décidé un grand nombre de nos compatriotes des Etats-Unis, à aller planter leur tente sur un sol nouveau. Manitoba leur offre de grands avantages. Le sol est facile à cultiver, et l'industrie est encore à créer dans cette province.

Nous pouvons envoyer des Etats-Unis des cultivateurs et des ouvriers expérimentés, qui rendront d'inappréciables services à l'élément Canadien Français dans le Nord-Ouest.

Les Canadiens de Worcester viennent de prendre l'initiative d'un mouvement dans ce sens. A une grande assemblée, tenue dans la salle St. Jean Baptiste, le 19 décembre, assemblée à laquelle assistait le jeune chef Métis, Louis Riel, après avoir passé des résolutions demandant le pardon de Lépine et l'amnistie, et après le discours du Rév. J. B. Primeau, Ferd. Gagnon et quelques autres, la résolution suivante proposée par Ferd. Gagnon, fut unanimement adoptée:

« Considérant la position étrange faite au Métis de Manitoba par l'invasion orangiste dans cette province; considérant que la nationalité Canadienne-Française a des droits acquis à sa suprématie dans le Nord-Ouest; considérant qu'une émigration de Canadiens-Français vers cette province peut seule assurer cette suprématie à notre

élément national, il est résolu: Que les Canadiens-Français de Worcester, Mass., recommandent fortement à ceux des Canadiens des Etats Unis, qui ont l'intention de se rapatrier, de diriger leurs pas vers le Manitoba.

« Que, désirant fortement cette émigration, les Canadiens de Worcester offrent une prime de \$100 payables à chacun des six premiers colons Canadiens de leur paroisse qui se rendront au Manitoba. »

Voici des actes, voici un exemple, voici un jalon; une liste de souscriptions pour prélever les \$600 de bonus, circulera bientôt parmi les Canadiens de Worcester.

Le Rév. J. B. Primeau, leur digne pasteur, et le principal promoteur de ce beau mouvement, a inscrit son nom en tête de la liste pour \$100.

Admirons cette action généreuse, prenons modèle sur ces résolutions, et travaillons à assurer à Manitoba la prépondérance de notre race et de nos traditions.

Pour cela, plus de dévouement, moins de paroles, mais de l'action, de l'action, et encore de l'action!

FERD. GAGNON.

GAZETTE AGRICOLE

Un des élèves distingués du Collège de France et professeur suppléant de M. Schuthzenberger, veut tout simplement se passer de la pluie du ciel. Par sa nouvelle méthode, tous les moyens connus d'irrigation artificielle sont dépassés.

D'après expériences faites, le savant chimiste, partant de la grande quantité d'humidité contenue dans l'air, assure qu'on peut l'attirer sur la terre et la condenser, au moyen du chlorure de calcium. Cette substance a été appliquée sur des colines sablonneuses, sur des prairies, et autres sols de diverses natures, avec un succès complet. Le professeur prétend que ce moyen est plus économique et plus efficace que les méthodes d'irrigation déjà employées. D'après M. Paraf, par l'application de sa méthode on peut produire et retenir pendant trois jours une quantité d'humidité telle, qu'aménée sous forme d'eau par les moyens ordinaires, celle-ci s'évaporerait en une heure.

La préparation de ce fertilisant est d'un prix moindre, ajoute-t-il, que les dépenses occasionnées par les canaux, et il croit que, non seulement on pourra récolter le double sur le même sol, mais encore que les champs, les prairies aujourd'hui stériles ou épuisées, deviendront fécondes et fertiles.

LES ANIMAUX QU'IL NE FAUT PAS DÉTRUIRE

Pourquoi tuer la couleuvre non venimeuse, qui vit de mulots et de souris? Elle n'a jamais mordu personne.

Pourquoi tuer le petit orvet inoffensif, (petite couleuvre), qui croque les sauterelles?

Pourquoi mettre le pied sur ce joli grillon ou crabe doré qui court dans nos jardins, puisqu'il fait la guerre aux chenilles, aux limaces, et qu'il les mange?

Pourquoi détruire le coucou, dont la nourriture favorite est la chenille velue et venimeuse à laquelle nous ne pouvons toucher sans inconvénient?

Pourquoi tuer la fauvette, ennemie du cloporte et des guêpes?

Pourquoi faire souffrir horriblement la grenouille, quand on la tue pour manger ses cuisses frites ou à la poulette, lorsqu'un coup sur la tête la délivrerait de l'existence avant l'amputation?

Pourquoi penser que la chouette mange les pigeons, et les jeunes poulets, puisque cela n'est pas vrai? Pourquoi la détruire puisqu'elle fait la besogne de six ou huit chats, en mangeant au moins 6000 souris par an.

Quel homme serait assez stupide pour tuer une hirondelle, sachant de quoi l'hirondelle vit et ce qu'elle fait d'un bout du monde, d'un bout de l'année à l'autre?

Qui a montré aux oiseaux insectivores à ne jamais toucher ni aux grillons, ni aux bousiers, insectes utiles, tandis qu'ils font une guerre acharnée aux insectes malfaisants, si ce n'est Dieu, le suprême ordonnateur de toutes choses?

Pourquoi tuer la cochenille (bête au bon Dieu) qui se nourrit de pucerons?

Pourquoi tuer le capard, qui mange les limaces, les becmars et les fourmis?

Pourquoi faire la guerre aux moineaux dernièrement importés, qui ne mangent un peu de grain qu'à défaut d'insectes, et qui exterminent par choix les insectes nuisibles aux grains?

Pourquoi tuer les araignées ailleurs que dans les appartements, puisqu'elles détruisent les mouches qui nous importunent?

Pourquoi brûler de la poudre contre les étourneaux, gibier médiocre, qui passent leur vie à manger des larves, et à épicer jusqu'à nos bestiaux, sur le dos desquels ils montent impunément, dans les prairies, à la satisfaction des bestiaux eux-mêmes?

M. H. C. Sorby, déjà connu par de remarquables ouvrages sur la physiologie végétale, poursuit ses recherches sur la composition du chlorophylle, substance à laquelle est due la couleur verte des feuilles. Cette liqueur se compose de microscopiques granules formées par la lumière solaire diffuse ou directe, et leur teinte caractéristique est due à la présence d'une faible proportion de fer. M. Sorby pense que plusieurs corps concourent à la formation du chlorophylle. Parmi ceux-ci sont les couleurs bleue, gris jaunâtre qui, combinées, produisent la couleur verte des végétaux.

TABLETTES LOCALES

On discute en ce moment dans le pays un projet fort important pour son avenir, l'établissement d'un port d'hiver. Si le comité de la législature de Québec, nommé à cet effet, arrive à des conclusions pratiques, nul doute que le gouvernement fédéral ne se hâte d'adopter ce plan. La création de ce port d'hiver fera certainement de Québec et de Montréal les entrepôts du commerce de l'Amérique du Nord; tandis qu'aujourd'hui, après sept mois de navigation dans le St. Laurent, le commerce cesse brusquement, et profite aux Etats-Unis pendant le reste de l'année.

Les divers témoins déjà interrogés par le comité, sont presque tous unanimes sur la praticabilité de ce projet. Les observations présentées sur l'épaisseur et les mouvements des glaces dans le golfe, démontrent que des steamers convenablement construits peuvent sans danger surmonter les obstacles. La basse température de l'atmosphère à certains moments, l'augmentation des gages des matelots, celle du taux des assurances, le haut prix de la construction de ces steamers, sont les seules raisons qu'on pourrait opposer. Mais, nous le répétons, l'expérience des gens de métier vaut mieux que les théories de cabinet. Inutile de dire que ni Halifax ni St. Jean, parfaitement situés comme ports, ne peuvent lutter, vu leur isolement, avec Montréal; les marchands ne s'aviseront jamais d'expédier dans ces villes leurs marchandises par voies ferrées, grâce à la concurrence des prix des lignes américaines de transport.

C'est au 1er juillet prochain que la nouvelle loi sur les poids et mesures deviendra en force, ainsi que celle relative à l'inspection du gaz et des gazomètres.

A partir du 1er janvier de cette année, d'après un ordre en conseil, passé le 22 décembre 1874, on pourra importer toute machine manufacturée à l'étranger, moyennant un droit de 10 pour cent *ad valorem*, et l'attestation par serment que la machine est pour l'usage de l'importateur.

La corporation du village d'Hochelaga va présenter une requête à la législature afin de faire légaliser un emprunt de \$125,000.

Voici quels sont les divers travaux auxquels doit s'appliquer cette somme :

10. Elargissement des rues et chemins actuels, et ouverture de nouvelles rues ;

20. La pose de tuyaux pour alimenter le village d'eau ;

30. La construction de canaux d'égoût et de drainage ;

40. L'achat d'un terrain pour bâtir un marché, qui devra servir en même temps d'hôtel-de-ville.

Le gaz brille aujourd'hui dans les rues d'Hochelaga et éclaire la plupart des établissements publics. Cette localité, grâce au prolongement des quais, à l'établissement de diverses manufactures, et aux ventes de terrains faites et à faire, ne peut manquer de devenir sous peu très-importante et fort prospère.

Un cas délicat en matière d'extradition vient d'être décidé par Son Honneur le Juge Casault. Il s'agissait de remettre aux autorités françaises la personne d'un nommé Adolphe Tasmacher, arrêté dès son arrivée en Canada, pour détournements commis dans une grande maison de commerce de Paris. Les avocats du prisonnier présentèrent une requête demandant un bref d'*habeas corpus*, et arguèrent que le crime imputé au prisonnier (embezzlement) n'est point compris parmi ceux mentionnés dans le traité passé entre la France et l'Angleterre en 1843 : qu'en conséquence le prisonnier a droit à son acquittement.

En substance, la décision de Son Honneur dit que l'acte impérial d'extradition de 1870 ne s'applique point au cas de l'inculpé, car cette extension du premier traité n'a fait que régler la procédure à suivre dans l'application des clauses du traité.

M. Langelier, M. P., représentait le Ministre de la Justice ; M. Colston, le Juge des Sessions ; M. Caron, les poursuivants.

Voici ce que nous empruntons au *Travelleur* de Worcester, Mass. :

« Dimanche dernier, grande assemblée à la salle St. Jean-Baptiste, pour passer des résolutions demandant le pardon de Lépine et l'amnistie pour les Métis.

« M. Ferd. Gagnon fut élu président de l'assemblée, M. Léandre Boudreau, vice-président et M. H. L. Rocheleau, secrétaire. Après les remarques par MM. Boudreau, Gagnon, Dr. St. Cyr, Dr. Jacques, Charles Lalime et P. Wilmot, les résolutions furent adoptées au milieu des applaudissements de l'assemblée.

« M. Louis Riel fut ensuite invité à prendre la parole et prononça un discours fort applaudi. »

On attend avec impatience la décision du gouvernement fédéral relative au canal Lachine. Le canal sera-t-il simplement élargi, ou en construira-t-on un second ? tel est l'état de la question. Pour le premier projet on prétend qu'il serait d'une exécution difficile, vu la cherté du prix des terrains. Le second plan a contre lui la fermeture nécessaire du canal actuel pendant au moins deux saisons d'hiver, et les manufactures établies sur ses bords en souffriraient naturellement. On répond à cette objection que le gouvernement, en concédant les prises d'eau, s'est réservé le droit, après avis préalablement donné aux intéressés, de retirer l'eau pendant cinq mois, quitte à perdre la rente d'une demi-année si le canal demeure à sec un mois de plus que le temps convenu.

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

HISTOIRE

Quelques jours avant la disparition de la nouvelle année, la société de Numismatique et d'Archéologie de Montréal célébrait son quatorzième anniversaire. Comme par son but et ses recherches la docte compagnie s'occupe spécialement de l'histoire des monuments du Canada, que cette période comprend les origines de la découverte, de la formation et de l'accroissement d'un pays autrefois français, nous croyons, dans l'intérêt de beaucoup de nos lecteurs, devoir mentionner les travaux recommandables de quelques-uns des membres de la société.

Ainsi le major L. A. H. Latour, a présenté à la société un charmant volume, sa

dernière œuvre, ayant pour titre : *Annuaire de Ville-Marie*. M. Alfred Sandham, a également offert un joli volume relié : *Montréal et ses Fortifications*. L'ouvrage contient des recherches précieuses sur les commencements si glorieux et si dramatiques de la colonisation française au Canada : les palissades indiennes, les fortifications de Champlain, les murs et les bastions commencés en 1717, par M. De Léry, ainsi que les diverses autres fortifications du temps passé.

M. Sandham a aussi communiqué à cette séance les armes historiques de l'ancienne Nouvelle-France.

M. Henri Mott a lu un consciencieux essai sur le « Vieux Fort de Chambly ». Cet essai est une magnifique page d'histoire, contenant tous les faits remarquables qui se rattachent à la fondation du fort, aux assauts qu'il soutint, aux combats qui se livrèrent aux environs, et enfin à ses ruines actuelles.

M. Alfred Sandham, Ecr., avait obligeamment prêté pour l'intelligence de ce morceau, les magnifiques cartes qu'il possède, et sur lesquelles se voient : le Fort St. Louis, plus tard Fort Richelieu, refait par M. De Sorel ; le Fort Ste. Thérèse, construit par M. De Salières, sur la rivière des Iroquois ; en outre, « un projet pour former un commencement de ville à Chambly, » fait à Québec, ce 25 septembre 1721.

Le numéro de ce mois du *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal* publiera cet essai, orné d'un *fac-simile* de ces divers plans et gravures.

Les MM. Dawson viennent d'éditer sous le titre : *the Water Highways of the Dominion* (Les Grandes voies navigables du Canada) une brochure fort utile due à la plume de M. W. J. Patterson. Ce petit opuscule du prix de 50 cents, donne la topographie du fleuve St. Laurent ainsi qu'une excellente description des canaux et autres voies navigables. On y trouve aussi des informations sur l'industrie des bois en hiver et un grand nombre de statistiques sur des sujets intéressants.

Les quelques lignes qui servent d'introduction à l'ouvrage font victorieusement ressortir l'importance et l'avenir de nos communications fluviales.

« Si, dit l'auteur, de quelque point que ce soit de la Manche Anglaise, l'on tendait un fil sur une sphère, et que l'on disait posât ce fil de façon à ce qu'il se trouve sur la plus courte route à suivre pour atteindre Toledo, sur le lac Erié, on verrait clairement que la déviation du St. Laurent sur aucun des points de cette ligne, ne dépasse pas trente milles ; en outre, cette ligne se rapproche, dans la plus petite distance donnée, des voies de transport les plus économiques, les plus rapides, joignant ensemble les plus grands pays consommateurs de l'Europe, aux plus grands marchés producteurs de grains de l'Amérique. »

Tous ceux qu'intéresse la question sérieuse de la modicité des transports, des moyens à prendre pour faire bénéficier le Canada des avantages que sa position géographique lui assure, donneront à cette modeste brochure l'attention qu'elle mérite.

Plaisirs Champêtres! Tel est le titre d'une valse que l'éditeur de musique québécois, M. Lavigne, vient de faire paraître.

Cette charmante composition, œuvre de M. McNeil, organiste de Notre-Dame de Lévis, est dédié à S. H. le Lieutenant-Gouverneur. Le portrait fort ressemblant du premier officier de la province, M. René Caron, orne la couverture.

Les frais ombrages de Spencer Wood ont sans doute inspiré l'auteur, si l'on en juge par les formes rustiques des lettres qui composent le nom de la délicieuse retraite gouvernementale. A. A.

NOS GRAVURES

LA NOUVELLE ANNÉE

Ce qui constitue la force et le charme de l'allégorie, c'est l'universalité de son langage ; elle a été et restera de tous les temps, de tous les lieux. La précision, le mot technique, sont ses ennemis ; loin de définir l'idée, elle l'a fait naître, et, par les yeux, atteint l'âme ou l'esprit. Les enfants, les rêveurs, les poètes et les artistes, parlent sa langue couramment.

Ainsi, quel idiome pourrait traduire la multiplicité des pensées qu'éveillera la gravure représentant l'arrivée de la nouvelle année ? Des milliers de personnes l'interpréteront d'une manière différente, suivant leur âge, leur sexe ou leur profession. Les vieillards seront frappés des rides, du visage amaigri et de la barbe vénérable du temps, dont la faux et les ailes indiquent, hélas ! qu'il détruit impitoyablement ce qu'il a édifié avec amour, et qu'il s'avance ou s'enfuit avec une irréparable rapidité.

Les jeunes filles, les jeunes gens, eux, regarderont complaisamment les traits charmants et le front rayonnant d'espérance de l'année 1875.

Pour eux, l'amour-tambour qui, accroupi entre le Temps et la nouvelle année, bat l'aubade, c'est l'avenir plein de promesses, la réalisation des rêves caressés, des bonheurs entrevus : une promesse échangée, un aveu reçu, une carrière ouverte, etc., etc. Les enfants ne verront que la troupe bruyante et joyeuse de leurs camarades joufflus, brandissant leurs étrennes, et ils n'auront d'yeux que pour les beaux joujoux : chevaux à roulettes, portant crins et poil, trompettes sonores, châteaux suisses, tambours, sabres, arcs, pantins, polichinelles, etc., etc., qui forment le cortège habituel de la souriante déesse.

Les cœurs sensibles applaudiront à la charité que l'enfant fait à la pauvre ; le plus grand nombre, bien qu'il soit dissimulé derrière l'aile du temps, donneront qui un regret, qui une larme, au cercueil de l'année défunte 1874.

Et dire que ce Janvier, aujourd'hui le premier mois de l'année civile, en fut longtemps, à Rome, le onzième !

Jusqu'en 1563, en France, l'année commençait à Pâques ; ce fut un édit royal de Charles IX qui fixa l'ouverture de l'année au 1er Janvier.

Un charmant espiègle devant qui l'on racontait l'autre jour ce dernier fait, nous répondit : Ce devait être un bon roi, et qui aimait bien ses sujets, puisque, sans son édit, les enfants seraient obligés d'attendre chaque année leurs étrennes jusqu'à Pâques !

LES VISITES DE LA NOUVELLE ANNÉE AU CANADA

Comme on peut le voir, les incidents de la petite pièce intime du jour encadrent notre gravure. Le visiteur à sa toilette, la tête partagée en deux par un savant coup de peigne, les moustaches lustrées à la pommade hongroise, s'arme pour les luttes courtoises des salons.

Il met tous ses soins et toute sa science à la confection du nœud de sa cravate : c'est là la pièce importante de l'armure moderne, l'Ecu des anciens chevaliers.

Le porte-carte garni, en cas d'éventualités, le pardessus boutonné, la canne à la main, notre homme arpente bientôt les trottoirs couverts de neige.

Au dehors, les places et les rues sont en tout sens sillonnées par des visiteurs emportés au trot rapide de l'attelage.

Au haut de l'escalier de la maison où se rend notre homme, un favori du sort, à la bonne fortune d'esquiver la visite traditionnelle, car il dépose sa carte dans le plateau *ad hoc* que tend la domestique.

Arrivé devant le porte-manteau du vestibule, le visiteur répare par quelques coups de brosse les désordres de la marche ; puis, ému comme un conscrit à la première bataille, il s'avance la gorge sèche vers la redoute, c'est-à-dire vers le salon.

C'est en ce lieu que se joue la scène principale. Ici, l'attitude, les gestes, le ton de voix, la mise des personnages, tout a été étudié, et le silence même, aussi expressif qu'une pantomime, révèle le dénouement.

Les meubles du salon, les glaces, les lustres resplendissant d'éclat, les potiches de fleurs ont une physionomie sérieuse et digne, une sorte d'air officiel.

La porte s'ouvre et trois visiteurs s'inclinent dès l'entrée, tandis que la maîtresse de la maison, la sourire aux lèvres, la main tendue, à l'anglaise, s'avance à leur rencontre. A cet accueil aimable et empressé, l'on reconnaît les futurs danseurs des bals de la saison d'hiver.

L'un porte le *capot* de couverture, la taille emprisonnée dans la ceinture *fléchée*, les jambes garnies de bas de laine, les pieds chaussés de souliers de *chevreux* ; c'est le type élégant, presque aujourd'hui perdu, du costume national.

Son compagnon de droite disparaît, lui, sous les plis amples de la capote *Uster*, du nom de la ville d'Irlande où se fabrique cette étoffe ; celui placé au dernier plan est vêtu du *capot* en fourrure de *seal-skin* piqué.

Adossé à la cheminée, un homme grave, en *capot* de chat sauvage, essaie de prouver à une dame que l'habit ne fait pas le moine, pendant que la petite fille de la maison, bercée entre ses bras la poupée parlant, cadeau superbe de la grand-maman.

Dans les angles du salon, des groupes interrompent leur conversation à chaque entrée de nouveaux visiteurs.

Le chien du logis même, se rappelant les caresses et les morceaux de sucre reçus, souhaite la bienvenue à ses amis.

Au fond de l'appartement, dans une pièce attenante au salon, des commensaux du logis, qui, selon l'usage, vident un verre à l'hospitalité de l'amphitryon. Cette cérémonie mi-sérieuse et mi-comique, que ramène chaque premier de l'an, est un des traits de mœurs conservées en Canada.

En Europe, pays vieux et blasé, on place sous enveloppe les souhaits de bonne année, et le facteur du quartier se charge de les offrir aux destinataires.

Ici, la coutume exige qu'on les porte soi-même.

Qui s'en plaint ? Eh ! mon Dieu, tout le monde et personne.

N'en est-il point ainsi pour toutes les modes et tous les usages ?

LE LIVRE SÉRIEUX

Ces deux femmes élégantes, à demi-couchées sur les moelleux coussins d'un divan, sont ravissantes de naturel et de pose. Les détails de leur élégante toilette, et jusqu'à la décoration de cette sorte de boudoir sont délicieusement rendus.

Ce sommeil si calme et si tranquille qu'elle en est la cause ? Un livre, hélas ! mais, comme dit la légende explicative, un livre sérieux.

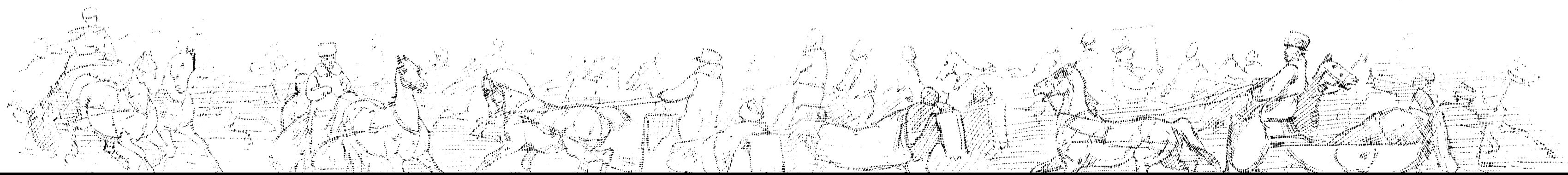
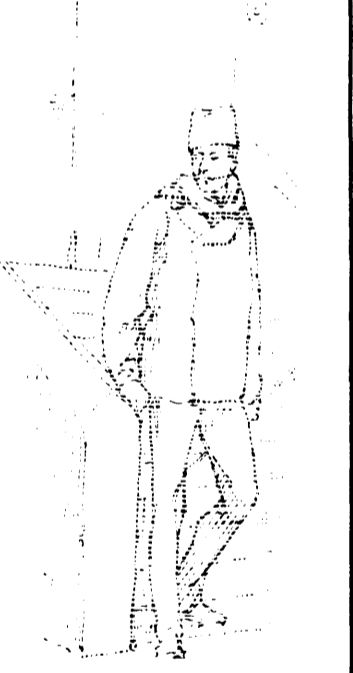
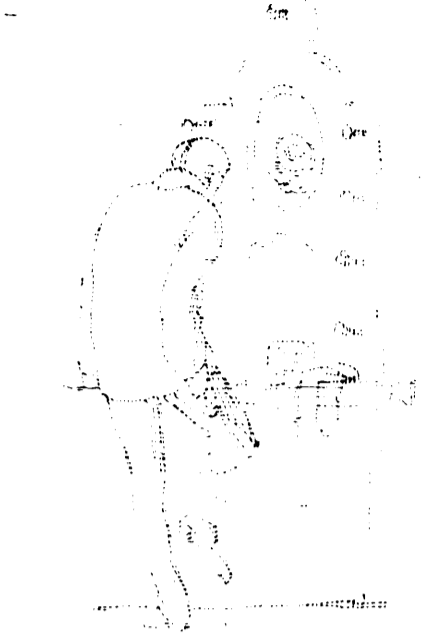
Est-ce une leçon aux auteurs ou le juste châtiement de la curiosité féminine ?

Le peintre Toulmouche pourrait seul nous le dire.

En tout cas, si de vieux savants en béquilles ou de graves hommes d'état, sourient de dédain et de pitié à la vue de cette scène, beaucoup de lectrices, en revanche, absoudront ces victimes, tant à cause de leur grâce, de leur beauté, qu'en vertu de la variante au précepte : Que celles qui n'ont point ainsi péché leur jettent la première pierre.



L'INTRODUCTION DE LA NOUVELLE ANNÉE—D'APRÈS LE CROQUIS DE A. GENOT





LE LIVRE SÉRIEUX—TABLEAU DE TOULMOUCHE

M. ETIENNE PARENT

(Suite)

Le meilleur article que M. Parent écrit à cette première phase de sa carrière de journaliste est le suivant. Il commence par publier en entier une longue supplique adressée à la Chambre des Communes d'Angleterre par les anti-Canadiens de Montréal, appuyant le projet d'une union législative du Bas et du Haut-Canada. Voici des extraits de cette pièce, qui déverse l'injure sur les vieux et dignes habitants du sol :

« Malgré la générosité sans bornes dont on avait usé envers les vaincus, en leur laissant leurs lois et leur religion, en les admettant à participer au gouvernement et à tous les droits de sujets britanniques, et enfin par des marques de bonté continues, il n'avait pas encore été fait un pas vers le changement de principes, de la langue, des mœurs et des coutumes qui la caractérisaient comme un peuple étranger. Pendant un court espace de temps, après l'établissement de la constitution actuelle, tant par défaut de capacité pour exercer eux-mêmes les pouvoirs politiques dont ils avaient été revêtus, que par quelque reste de déférence pour leurs co-sujets anglais, les habitants français du Bas-Canada usèrent de leur ascendant avec modération ; mais cette disposition ne fut pas de longue durée ; elle céda bientôt à ces préjugés anti-britanniques, anti-commerciaux et invétérés, par lesquels ils n'ont cessé de se conduire.

« La conséquence en a été que ceux d'origine britannique, à l'exception d'un très-petit nombre de personnes qui ont été élues plutôt pour sauver les apparences que par considération pour leurs qualités, ont été exclus de la Chambre d'Assemblée. Depuis plusieurs années, à peine la proportion de représentants anglais s'est-elle jamais montée à un quart du nombre total ; et dans le moment actuel, sur cinquante membres qui représentent le Bas-Canada, dix (2) seulement sont anglais.

Pour montrer de quel esprit ce corps a été animé, il ne sera pas considéré comme étranger au sujet de dire, que depuis l'établissement de la présente constitution aucune personne d'origine britannique n'a été élue Orateur de l'Assemblée, quoique, si l'on eût eu égard aux talents, aux connaissances, et aux qualités requises, on eût dû certainement donner la préférence à des personnes de cette classe. . . . Il est impossible de ne pas voir dans la constitution de l'Assemblée du Bas-Canada, la source féconde de tous les maux dont on se plaint

... l'adoption ou le rejet de l'Union décidera si cette province doit être de fait, comme elle l'est de nom, une province britannique, ou si, sous le masque d'une dépendance de la Grande Bretagne continuée encore pendant quelque temps, elle doit rester toujours française. En assurant que ce dernier résultat sera la conséquence du sujet de l'Union, vos pétitionnaires se fondent sur les faits les plus concluants. La population française du Bas-Canada, lors de la conquête, était estimée à soixante mille âmes : et l'on suppose qu'elle peut excéder maintenant trois cent mille. La totalité de cette population, quoique née, à l'exception d'un petit nombre de personnes, sous la domination anglaise, est aussi fortement marquée des traits caractéristiques de son origine étrangère, quant à la langue, aux mœurs, aux coutumes et

aux sentiments qu'elle l'était lors de la conquête. Sans l'Union, cette population conservera nécessairement son ascendant actuel dans le gouvernement du pays, et ne cessera pas, sans doute, de son propre gré, d'être française. Son accroissement progressif, sous la protection maternelle de la Grande-Bretagne, conduirait donc nécessairement, sans l'Union, au résultat que l'on prévoit : et vos pétitionnaires ne peuvent omettre de remarquer que l'étendue déraisonnable des droits politiques accordés à cette population, au préjudice de ses co-sujets britanniques, jointe au sentiment de sa force croissante, a déjà eu l'effet de réaliser, dans les imaginations de plusieurs, son existence comme nation séparée, sous le nom de *nation canadienne*, — nom qui implique nos prétentions, qui ne sont pas moins irréconciliables avec les droits de ses co-sujets qu'avec une juste subordination à la métropole. Vos pétitionnaires osent demander s'il convient de persister dans un système de gouvernement qui a eu de tels effets et qui, dans ses conséquences les plus immédiates exposerait nécessairement la Grande-Bretagne à la honte et à la mortification d'avoir élevé à grands frais et d'avoir fait parvenir à la maturité de l'indépendance, une colonie étrangère et conquise, pour devenir l'alliée d'une nation étrangère et le fléau de ses sujets naturels et de leurs descendants. . . . Si, tandis qu'il en est encore temps, les populations des deux provinces ne sont pas assimilées graduellement et identifiées dans leurs intérêts par une union législative, les différends provenant de cause actuellement existantes, et les collisions auxquelles ils donneront lieu, ne pourront que faire des habitants de chaque province un peuple distinct et séparé, ayant l'un pour l'autre les sentiments d'inimitié qui ne demanderaient qu'une occasion favorable pour les pousser à la violence. . . . Le tort fait aux intérêts de la métropole et à ceux de la colonie même par le caractère français qui appartient encore à ce pays et par la prédominance des principes français, doit nécessairement être aggravé par l'influence croissante provenant de ces causes et qu'un acte récent de la libéralité métropolitaine vient d'augmenter. D'après le système colonial adopté récemment, le commerce direct entre le Bas-Canada et la France est maintenant permis, — commerce dont les effets immédiats seront de fortifier de plus en plus ces sentiments et ces préjugés nationaux qui, pendant soixante années que les communications avec la France ont été interdites, n'ont rien perdu de leur force (3) — commerce qui aura pour effet de rendre plus invétérées les causes de désunion qui existent entre les sujets de Sa Majesté dans le Bas-Canada.

« Voilà, écrit M. Parent, voilà ce qui s'appelle un acte d'accusation contre tout un peuple parce qu'il a été engendré par ses pères, conçu et élevé par ses mères ; concluant à ce qu'il soit condamné à être mis à la disposition des accusateurs. Il y a de la franchise à parler comme les auteurs de cette requête ; mais il y a de l'erreur et de la rage.

« D'abord, il n'est pas vrai que les Canadiens soient à tous égards français comme ils l'étaient lors de la conquête. Les Canadiens étaient alors sujets du roi de France et ils lui devaient la fidélité. Jamais peuple n'a mieux montré sa bravoure et sa fidélité que le peuple canadien à cette époque. Cette bravoure ne l'a jamais abandonné. Si les Canadiens eussent été français comme lors de la conquête, ils l'auraient fait voir pendant les guerres d'Amérique (1772, 1812), lorsque l'Angle-

(3) Quel plus bel éloge du peuple canadien pourrait-on faire !

terre était en guerre avec la France, et que toutes les troupes anglaises, et les soi-disant anglais dans le pays n'auraient pu tenir tête aux Canadiens une journée. Mais ils devaient la fidélité au roi d'Angleterre, et ils n'ont jamais manqué à cette vertu, pas plus que de courage, malgré tous les efforts et toutes les calomnies des gens soi-disant d'origine anglaise domiciliés en Canada, rebelles à leur roi et traitres au pays. Les Canadiens n'ont pas été ennemis dans le sens de la requête : leur dernier coup comme Français était une victoire (4) des plus signalées, sous les murs de Québec, alors en la possession des Anglais. Les autorités du roi de France, à qui les Canadiens devaient la fidélité, ont traité avec le général anglais, tandis que les Canadiens avaient encore les armes à la main ; il a stipulé pour eux qu'ils deviendraient sujets anglais, et par conséquent qu'ils en auraient les droits. Les braves militaires anglais qui avaient vu la bonne conduite des Canadiens sur le champ d'honneur, les ont protégés, alors désarmés sur la foi d'un traité, contre des aventuriers soi-disant anglais, qui, comme ceux d'aujourd'hui, comme ceux de 1724, de 1784 et de 1810, voulaient tout arracher à ceux qu'auparavant ils n'osaient regarder en face. Le roi de France a abandonné en faveur du roi d'Angleterre le droit qu'il avait à la fidélité des Canadiens. Que l'on nomme le Canadien qui a manqué à cette fidélité ; et on en nommera mille de ces soi-disant descendants anglais. Les Canadiens conserveront leur fidélité envers le roi d'Angleterre, jusqu'à ce qu'ils soient absous par lui, — parce qu'il y va de leur honneur et de leur religion qu'ils conserveront toujours. Si le roi et le parlement absolvait les Canadiens de leur fidélité, ce ne serait pas assurément à la France qu'ils s'adresseraient. Ils sont descendants de Français, mais ils sont natis et habitants de l'Amérique. Ils ne voulaient plus être entraînés dans les guerres de l'Europe contre l'Amérique. Ils ont goûté d'un gouvernement libre où tous les hommes, n'importe de qui ils descendent, ont un égal droit. Il ne faudrait pas aller en France pour se l'assurer.

« Tout est faux dans ces extraits, si ce sont des faussetés qui tiennent à la bêtise. On veut prouver que les *French-Canadiens* ont exclu de notre parlement les soi-disant d'origine anglaise intentionnellement ou par préjugés, et l'on avoue que les soi-disant *British* forment le quart de la représentation, tandis qu'ils ne sont que le dixième de la population ! Eh ! si les Canadiens l'avaient voulu, les *British* n'auraient eu dans la chambre pas plus de deux membres. Si tout le pays avait été *British* d'origine, et si les soi-disant Anglais avaient porté à ses habitants la même haine et les mêmes intentions que ces messieurs portent maintenant aux habitants du pays ; si malgré que leur caste possède une prépondérance marquée dans deux branches de la législation, et toutes les hautes charges et émoluments du pays, ils eussent encore voulu arracher au peuple sa juste part de la représentation, la seule défense de ses libertés, est-il croyable qu'un peuple Anglais eût voulu leur confier encore un quart, un cinquième, ou même un dixième de la représentation ? De fait, se trouve-t-il une colonie Anglaise où les aventuriers ont tant de pouvoir et d'influence qu'ici (5) et où les natis en ont si peu ?

(4) La victoire de Sainte-Foye, brillante affaire remportée par le chevalier de Lévis, celui de tous les officiers français que les Canadiens aimaient le plus. Remarquons que le *Canadien* parle ici d'un fait ignoré généralement à cette époque où tout le monde en Angleterre s'accordait à dire que nous n'avions pas d'histoire.

(5) Ceci était écrit à Québec en 1828 ; supposons que ce soit réimprimé à Manitoba en 1841. . . .

Les Canadiens ont été plus généreux : ils ont été même trop généreux ; car ils ont voulu continuer M. Richardson (6) dans la Chambre ; ils ont élu ou voulu élire, M. James Stuart (7), même après qu'il ne voulait pas venir à la Chambre. Ils ont maintes fois offert d'élire M. le Procureur du Roi actuel : ils ont élu M. Garden malgré lui, et un grand nombre d'autres qui ne sont pas natis du pays. Jamais ils n'ont fait de distinction entre un soi-disant anglais et un Canadien, s'il avait des talents et une réputation intègre et s'il ne s'était pas laissé entraîner par la haine, ou s'il n'avait pas provoqué l'inimitié des électeurs. Mais il était de *ton* chez les soi-disant Anglais aventuriers, de mépriser la Chambre et la charge de représentant. Les électeurs Canadiens ont généralement, — si ce n'est dans des moments d'irritation causée par la conduite de leurs ennemis, été moins circonspects et moins difficiles envers les candidats soi-disant Anglais, qu'envers les *French-Canadiens*.

« Au moment où les habitants du Haut-Canada crient que la qualification proposée de cinq cents louis excluerait le quart de leurs représentants, il ne se trouverait peut-être pas un représentant *French-Canadian* que cette clause excluerait. Et tandis que les enrégés *anti-canadiens* de Montréal crient que les *French-Canadiens* sont Français, il ne se trouve qu'une dizaine de membres qui ne comprennent pas la langue anglaise, et il s'en trouve qui la parlent plus correctement que M. Richardson. Mais ces gens-là crient et écrivent pour l'autre côté de l'océan, où l'on ne connaît pas les faits, et où ils espèrent soulever les préjugés nationaux contre des sujets Anglais aussi fidèles qu'aucuns dans l'empire, et qui valent assurément mieux, à tous égards, que leurs calomnieux. Peut-être que la nation et le gouvernement anglais seront plus clairvoyants que les soi-disant Anglais, habitants des *townships* le long de la ligne des Etats-Unis, à qui on a fait exprimer la crainte de devenir Français. (8).

« Il est également faux que la constitution de l'Assemblée soit la cause principale des difficultés entre le gouvernement et l'Assemblée. Ces difficultés n'ont jamais existé que lorsque l'on a voulu arracher à la Chambre ses droits, qui sont les droits du peuple, des Anglais aussi bien que des Canadiens. Depuis le commencement de la constitution, il n'y a eu, de dix gouverneurs, que trois sous lesquels les Anti-Canadiens, qui ont tant de moyens de les tromper, aient pu réussir à mettre la discorde entre le gouvernement et l'Assemblée.

Le *Canadien*, on le voit, taillait de la besogne aux ennemis de notre race. Malheureusement, dans le cours de 1823, certains écrits ayant paru dans ses colonnes, le parti Canadien s'en alarma et refusa de le supporter davantage ; cela était arrivé pour la même cause, au *Canadien* de 1819.

Son journal tombé, M. Parent passa un brevet avec Vallières de St. Réal pour étudier le droit. En même temps il se mit à donner des leçons de français dans quelques familles, car il ne voulait pas être à charge à son père. Pour combler le déficit qui existait entre ses recettes et ses dépenses, M. Michel Clouet, son oncle, lui venait volontairement en aide. Ce M. Clouet, un type du patriote modeste, tenait un fort commerce de ferronnerie, coin des rues Buade et Dauphin, dans ce pâté de maisons que l'on nommait « l'île Clouet. » Voulant

(6) Un fanatique chef des unionistes de Montréal.

(7) L'un des Anti-Canadiens les plus habiles.

(8) Ce qui est plus étrange c'est que les Anglais des *townships* de l'Est ont presque tous disparu devant la marche envahissante des Canadiens-Français.

(2) Aujourd'hui, les Anglais du Bas-Canada reçoivent, encore dans la représentation, une quote-part exagérée, tandis que les membres canadiens-français du Haut-Canada qui sont aussi nombreux que les Anglais dans le Bas-Canada, n'ont pas un seul député dans la Chambre Locale.

piloter son neveu à sa sortie du collège, il l'avait d'abord attiré au magasin, mais le commerce n'allait pas au jeune homme, qui bientôt était retourné chez son père, d'où les propriétaires du *Canadien* l'avaient rappelé à Québec comme nous l'avons raconté.

(A continuer.)

Institut des artisans Canadiens de Montréal

A la dernière assemblée générale de cette société, tenue mercredi, le 30 décembre, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année 1875: Président, Guil. Boivin; 1er Vice-Président, J. M. Valois; 2e Vice-Président, J. B. Allard; Secrétaire-Correspondant, G. H. Dumestil; Secrétaire-Archiviste, C. D. Thériault; Assis. Secré. Archiviste, N. O. Coursolle; Trésorier, C. O. Beauchemin; Assistant-Trésorier, Dominique Boudrias; Bibliothécaire, Zéph. Chapeleau; Gardien du Musée, F. H. Morin.

Bureau de Direction: MM. Guil. Boivin, Valois, Allard, Dumestil, Thériault, Coursolle, Beauchemin, Boudrias, Chapeleau, Morin, E. Lef. de Bellefeuille, Jos. Brunet, L. W. Tessier, Paul Letondal, M. J. A. Prendergast, F. X. Roy.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec douleur la mort de la sœur de notre ami et collaborateur, M. Faucher de St. Maurice. Outre les nobles qualités du cœur dont elle était douée, on remarquait encore chez Mlle Faucher une vive intelligence, une grâce et une beauté charmantes. Ceux qui l'ont intimement connue ne savaient ce qu'il y avait à admirer en elle, ou des délicatesses de son esprit et de son âme, ou des dehors exquis de ses manières et de sa personne.

Mademoiselle Henriette-Julie-Joséphine Faucher de Saint-Maurice naquit au manoir seigneurial de Beaumont le 1er septembre 1849. Elle est morte à Québec, dans la nuit de vendredi, 21 décembre, et a été enterrée dans l'église paroissiale de Beaumont. Elle n'avait que vingt-cinq ans.

ECHOS DE PARTOUT

Les sectateurs de Boudha, à Yeddo, ont le choix entre 3,333 Dieux.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a envoyé en Angleterre des agents chargés d'introduire dans la colonie des oiseaux insectivores.

Les cargaisons de minerai de fer et de fer en barre de la région minière du Lac Supérieur ont subi, depuis l'an dernier, une diminution de 260,926 tonnes de jauge.

Il vient de se former en Allemagne des comités dont le but est d'ériger des tombes aux soldats français qui sont morts dans le pays, pendant qu'ils étaient prisonniers de guerre.

Les jardiniers-marâchers des environs de Paris cultivent autour de la capitale 3000 acres de terre, et se servent pour la production de leurs légumes de 360,000 châssis vitrés, et de 2,000,000 de cloches de verre.

Les ouvriers tailleurs en Chine s'opposent à l'introduction de la machine à coudre dans les ateliers, sous le prétexte qu'elle aura pour effet d'abaisser les salaires.

Une "Convention Judiciaire" conclue entre la France et le Kédivo, donne à cette dernière puissance le pouvoir de nommer deux magistrats français en Egypte.

La statistique estime qu'il existe à Paris 120,000 femmes dont la subsistance dépend de leurs travaux d'aiguille. Les plus hauts gages de ces ouvrières ne dépassent pas 4 francs, ou 79 cents par jour. Il n'y en a pas

plus de 50,000 employées permanemment. Les 70,000 autres restent à l'état comme qui dirait de surnuméraires. La moyenne du salaire d'une journée de douze heures ne dépasse pas 24 cents.

Mgr. Ignazio Paoli, évêque catholique de Nicopolis et de Bucharest, vient d'établir récemment dans cette dernière ville un grand séminaire afin de préparer les nationaux à la prêtrise. Les élèves sont au nombre de 27.

Le *Wisconsin*, de Milwaukee, a publié une liste des naufrages arrivés sur les lacs durant l'année. Ce rapport montre qu'il a péri 243 personnes en 1874, contre 221 en 1873, et 219 en 1872. L'augmentation de cette année dans les accidents tient particulièrement à l'effroyable ouragan qui balaya la côte ouest du lac Michigan, au commencement d'avril dernier.

La police de Paris a défendu aux vélocipédistes le parcours de certaines rues de la capitale, et décrété que, dans les autres, ces cavaliers d'un nouveau genre devraient, durant le jour, porter des sonnettes comme les sleighs, et la nuit, une lanterne.

La menace d'une conscription générale est si grande parmi les Tartares des provinces situées aux environs de la Mer Noire, que durant l'année écoulée, presque tous les jeunes gens ont émigré en Turquie; les vieillards mêmes suivent en grand nombre la même route. On craint des résultats semblables dans les provinces Polonaises et demi-Polonaises de l'Empire.

Une province de l'Asie occidentale, le Kurdistan possède une secte religieuse fort curieuse, et dont les adeptes comprennent une trentaine de mille âmes, on les nomme les Zzidis. Un de leurs dogmes principaux est celui-ci: "Satan, après un long pèlerinage à travers le monde, pèlerinage imposé comme châtiment de son orgueil et de sa révolte contre Dieu, a été pardonné et repris sa place auprès de l'Être Suprême, dont il est devenu le lieutenant et le gardien."

Il vient de mourir à Paris, un jeune étudiant en médecine frappé tout à coup d'aliénation mentale à la suite d'un incident survenu dans la salle de dissection. Le jeune carabin avait donné au sujet qu'il devait disséquer grâce à la congélation du cadavre, la posture d'un homme assis, plaçant aussi le bras droit du sujet au-dessus de sa tête. Tandis que notre étudiant se trouvait absorbé dans l'examen des organes internes, le bras du cadavre s'abattit tout d'un coup sur la tête de notre jeune homme qui eut à une résurrection. Le feu allumé par l'étudiant avait amené l'amollissement des tissus, et causé ce mouvement. L'impression fut telle que toutes les explications naturelles de l'accident données par ses camarades ne purent ramener l'étudiant à la raison.

Sa Sainteté le Pape vient d'accorder sa bénédiction ainsi qu'une indulgence plénière *in articulo mortis* aux membres de la commission qui ont rédigé la nouvelle loi française concernant les armées militaires. Les armées ont aussi reçu le pouvoir de donner la même bénédiction et la même indulgence aux soldats marchant au combat, ainsi qu'à ceux mourant sur le champ de bataille ou dans un hôpital.

Le gouvernement Belge vient d'offrir une récompense à tous les propriétaires de mines où, durant une période de dix années, se sera produit le plus petit nombre d'accidents.

La mission du Sacré-Cœur d'Issoudun, du diocèse de Toulouse, a entrepris d'obtenir la consécration de toute la France au Sacré-Cœur. Plus de trois cents évêques ont déjà donné leur adhésion, et plus de 300,000 signatures couvrent la pétition adressée au Saint-Père.

SCIENCE POPULAIRE

On avait jusqu'ici prouvé dans le tabac l'existence d'une substance toxique, la nicotine; voici qu'on vient d'en trouver une seconde plus pernicieuse encore contenue dans sa fumée. C'est le Dr. Otto Krause, d'Annaberg, en Saxe, dont les expériences démontrent que neuf pour cent de ces charmantes spirales que dégage la pipe ou le cigare se composent d'oxyde de carbone, gaz fort délétère. D'après le savant médecin les fumeurs absorbent une grande partie de ce gaz.

On se rappelle encore la révolution qu'un nouveau métal, l'aluminium, opera dans beaucoup de branches de l'industrie il y a quelques années. Eh bien! s'il faut en croire *Les Nouvelles de la Chimie*, on vient de découvrir une nouvelle base organique dont l'infusibilité est merveilleuse: elle résiste à une température de mille degrés centigrades sans éprouver de

changement. Sa couleur se rapproche beaucoup de celle de l'aluminium. Espérons que les pompiers salueront avec reconnaissance une matière qui les rendra incombustibles. Ne serait-il point opportun de nommer cette substance nouvelle *la Salamandre*?

L'homme doit beaucoup des articles de son alimentation au hasard ou à l'instinct des animaux. Chacun sait qu'à la chèvre est due la découverte du caféier, arbuste dont elle dévorait les feuilles et les baies avec un gourmandise que suspectèrent ses gardiens. La rivalité existe hélas! parmi les rongeurs comme parmi les hommes. Voici venir le mouton qui, jaloux sans doute de la célébrité de la chèvre, vient de découvrir au Chili un arbuste connu en botanique sous le nom de *Blita Fragrans*, et dont on extrait un alcoolide qui va enrichir la classe des toniques. Son suc excite l'appétit, stimule la digestion et agit sur le foie aussi activement que le calomel.

Des moutons atteints d'une affection du foie ayant mangé des feuilles et des baies de l'arbuste, se trouvèrent guéris en quelques jours. De là la découverte.

Qui sait où s'arrêtera jamais l'indiscrétion des photographes? Après les objets terrestres, ils ont, à coups d'objectifs, dérobé les secrets des cieux, arraché les masques des astres et livré à nos regards les traits jusqu'alors inconnus de la lune et du soleil. Voilà maintenant qu'ils vont explorer le sein des mers, révéler la direction des courants et la température des profondeurs de l'océan.

La chose n'est pas une plaisanterie, mais un fait d'expérience, grâce à l'invention d'un appareil ingénieux.

L'appareil se compose d'une boîte en cuivre hermétiquement fermée, et munie d'un appendice extérieur ressemblant à une hélice. La boîte contient un thermomètre et un compas, chacun d'eux renfermés dans un récipient en verre contenant une quantité de gaz nitrogène. Une petite batterie électrique complète le tout. Lorsque l'appareil, attaché à une ligne de sonde, descend dans la mer, l'action du courant sur l'hélice détermine la position de celle-ci. La direction du courant est ainsi indiquée par la position relative de l'hélice et de l'aiguille, tandis que la température du lieu se trouve marquée par le thermomètre.

Mais afin que ces indications puissent être lues et refléter l'état des profondeurs, il devient nécessaire qu'elles soient fixées à un moment précis.

A cet effet un papier photographique est placé dans une position convenable près du récipient de verre qui contient les instruments. Lorsque l'on désire obtenir le résultat du compas et du thermomètre, un courant électrique envoyé à travers le gaz nitrogène renfermé dans les récipients, produit aussitôt une lumière violette très-intense, qui agit chimiquement sur le papier photographique, et cela durant un temps suffisant pour reproduire l'image de l'aiguille et celle de la colonne mercurelle; trois minutes suffisent pour accomplir l'opération.

Ce temps écoulé, l'on retire l'appareil et l'on peut lire alors sur la dunette du navire une page des mystères de l'océan.

Les consommateurs de combustible n'ont point tout à fait tort de se montrer exigeants sur le poids ou le volume des matériaux nécessaires à la cuisine ou au chauffage. Qu'on en juge.

Il a été scientifiquement démontré que, dans une cheminée ordinaire, soixante-quinze pour cent de la chaleur émise par le foyer s'échappe par la cheminée. L'appartement ne conserve donc que 25 pour cent du calorique émis par rayonnement.

Quel immense service rendrait aux ménages l'inventeur d'un système plus économique de chauffage!

Deux aéronautes français MM. Tissandier et de Fonvielle viennent de constater dans leur dernière ascension aérostatique un assez curieux phénomène.

Tandis que planant à une certaine hauteur, ils entendaient distinctement le bruit des voix des spectateurs, ces derniers, malgré le voile d'un brouillard épais apercevaient très-bien les aéronautes, mais ces derniers ne pouvaient voir la foule.

L'hypothèse qu'a fait naître cette expérience, c'est qu'un nuage peut-être en même temps opaque et transparent, suivant qu'on le regarde dans une direction ou dans une autre.

A. A.

NOUVELLES DIVERSES

Mairie.—Il est question de MM. Coursol et Laframboise, comme candidats à la mairie de Montréal à la place du Dr. Bernard. Les journaux de la semaine dernière annonçaient de plus la candidature du Dr. Hingston. Le Dr. Hingston se présente à la demande des sociétés médicales, qui considèrent la présence d'un médecin à la tête de la Corporation comme nécessaire, vu le mauvais état de la ville sous le rapport sanitaire.

L'on parle aussi de la candidature de M. Rodden.

On lit dans la *Gazette de Sorel*: "Samedi, le 19 décembre, dans la chapelle du couvent des Sœurs Jésus-Marie, M. A. St. Louis, de Sorel, a été reçu diacre par Mgr. de St. Hyacinthe, assisté du Rvd. M. Godard, curé de St. Hilaire, et des Rvds. MM. Côté et Decelle."

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.—Les personnes suivantes ont été élues à l'unanimité officiers de la Société Canadienne St. Jean-Baptiste de New-York, le 2 décembre dernier:

MM. F. Moreau, président; J. Dufort, vice-président, réélu; P. C. Harbour, sec.-arch., réélu; P. Leblanc, sec.-cor.; J. Robidoux, Trés., réélu; Chs. Dufresne, com.-ord.; M. David, directeur; M. Th. Lauzon, do.; M. Thibert, réélu; M. P. A. Normandeau, do.; J. Falardeau, do.

CHEMINS DE FER.—Le gouvernement fédéral vient de prendre possession des chemins de fer de l'île du Prince Edouard, et les a placés sous le contrôle de M. Swinyard.

ÉLECTIONS.—Les élections générales auront lieu le 18 janvier dans la province d'Ontario.

M. Featherstone a été réélu maire d'Ottawa, par acclamation.

LA LIGNE DOMINION.—Le rapport de cette compagnie vient de paraître, et les résultats de l'entreprise qui, on le sait, possède deux lignes, l'une entre Québec et Liverpool, l'autre entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, n'ont malheureusement pas rapporté les bénéfices sur lesquels on comptait. On attribue ce déficit aux causes suivantes:

1^o. Parceque leurs navires n'ont voyagé que pendant les deux tiers de l'année, le *Memphis* et le *Vicksburg* ayant été tout le temps en réparation et la construction des nouveaux steamers ayant été retardée;

2^o. Parceque le temps ainsi perdu était le meilleur de l'année;

3^o. Parceque la renonciation, le 1er mai, aux engagements de la conférence réglant le prix du fret et du passage a provoqué une concurrence ruineuse entre les compagnies de vapeurs faisant le trajet sur le nord de l'Atlantique;

4^o. Parceque cette compagnie, bien que n'ayant pas pris part à cette concurrence, a souffert de la réduction du prix du fret comme les autres;

5^o. Parceque la panique de 1873 aux Etats-Unis a diminué considérablement les importations et l'immigration;

6^o. Parceque la ligne de la Nouvelle-Orléans, surtout à la fin de la saison, n'a pas payé, ce qui a été aggravé par le mauvais état de l'entrée du Mississippi."

VILLE NOUVELLE.—Une proclamation du Lieutenant Gouverneur vient d'éger en ville le bourg de St. Henri des Tanneries. On parlait cependant beaucoup de l'annexion de cette localité à Montréal.

PARC.—La Corporation a adopté mardi soir le rapport du comité spécial concernant la création d'un parc sur l'île Ste. Hélène. Le rapport demande que l'on donne pour cinq ans le contrat de la traverse ainsi qu'une appropriation pour divers travaux. A ce rapport est annexé un autre rapport du Comité des Finances.

On lit dans l'*Avenir National* de Troy: "Nous sommes heureux d'apprendre que nos amis et entrepreneurs compatriotes, MM. Issa, St. Père et Dessingny, maîtres-maçons, ont obtenu le contrat pour tous les travaux neufs et réparations à faire au canal du nord, à partir de la ville de Cohoes à aller à Green Island."

FRANCE ET CANADA.—Les présidents des Chambres de Commerce de France ont reçu de M. le ministre de l'Agriculture et du commerce la dépêche suivante, relative aux ports du Canada:

Paris, 26 novembre 1874.

M. le Président,

M. le ministre des affaires étrangères a transmis au département du commerce une dépêche du consul de France à Québec, relative au mouvement restreint des bâtiments français dans les ports du Dominion.

Dans cette dépêche, notre consul appelle l'attention de l'administration sur la différence qui existe entre les frais que les bâtiments ont à supporter dans le port de Québec, et ceux, beaucoup moins élevés, qui leur sont imposés dans les autres ports du St. Laurent. Il signale, en même temps, l'élévation des frais à Québec comme une des causes du peu de développement de notre commerce maritime dans le Dominion, et il indique quelques ports qui pourraient, à son avis, être fréquentés avec avantage par nos navires. Au nombre des ports cités par M. Chevalier, figure celui des Escoumins, situé sur la rive droite du St. Laurent. Conformément à la proposition de notre

consul général à Québec, M. le ministre des affaires étrangères a décidé, dès le 30 septembre dernier, la création, sur ce point, d'un agent consulaire, non rétribué, dont le titulaire est M. Barry.

En signalant, d'autre part, les difficultés que rencontrent les acheteurs de bois pour opérer leurs chargements, après le 1er ou le 15 octobre, en raison des accidents causés par les tempêtes d'automne, M. Chevalier pense qu'il aurait avantage pour les navires à destination du St. Laurent de quitter, du 1er au 15 août, au plus tard, les ports de la Méditerranée, et du 10 au 15 du même mois, les autres ports français.

Ces indications me paraissent de nature à intéresser les négociants et armateurs de votre circonscription : j'ai cru devoir, M. le président, les porter à votre connaissance à titre de renseignement.

Recevez, etc.

Le ministre de l'agriculture et du commerce, GRIVARD.

Un curieux détail du procès Kullmann. Dans son interrogatoire, l'accusé, maintenant le condamné, après s'être reconnu comme un grand criminel, a dit : " J'ai visé à la tête, parce que Bismark porte une cotte de mailles : en 1866, Charles Blind n'a pu le blesser, bien qu'il ait tiré sur sa poitrine presque à bout portant." Cette réponse a fait sensation en Allemagne.

SAUFRAGE.—Les annales de la mer viennent d'enregistrer une nouvelle et terrible catastrophe. Le steamer *Cospatrick*, destiné au transport des émigrants, vient de brûler en mer à quelques centaines de milles au large de St. Madère. Des 428 passagers, trois seulement ont été recueillis par le navire anglais le *Scipre*. Ces malheureux avaient passé dix jours dans une embarcation non pontée et privés de vivres et d'eau; ils n'ont pu soutenir leur existence qu'en se nourrissant de la chair et buvant le sang des cadavres de leurs infortunés compagnons.

DINER POLITIQUE.—Mardi de la semaine dernière, avait lieu au St. Lawrence Hall un grand banquet politique. C'est au chef de l'opposition de la Législature de Québec, à M. Joly, qu'on offrait ces agapes.

L'hon. M. L. H. Holton, ayant à sa droite M. Joly, le premier Ministre M. A. Mackenzie, à sa gauche, présidait. MM. W. Dorion, P. Donovan et le colonel Smith étaient Vice-Présidents; à la table d'honneur se trouvaient placés les hommes marquants du parti.

ELECTIONS.—Sir John A. Macdonald, vient d'être réélu à Kingston par 17 voix de majorité. A l'élection dernière sa majorité avait été de 36 voix.

AFFAIRE PARADIS.—Voici le résultat des délibérations du jury d'enquête dans ce mystérieux assassinat. Les jurés déclarent : que, Adélard Champigny, de la paroisse de St. Marc, district de Montréal, journalier, et d'autres personnes inconnues au juré, ont, le 18e jour de novembre 1874, félonieusement, volontairement et de malice préméditée, tué et assassiné Augustin Paradis, de la paroisse de St. Marc, cultivateur, contre le statut en tel cas fait et pourvu, et contre la paix de Notre Souveraine Dame de Reine, sa couronne et sa dignité.

ACCIDENT SUR LA GLACE. Le *Constitutionnel*, des Trois-Rivières, rapporte que dans la soirée du 28, M. J. B. Normand et M. J. G. A. Frigon revenaient de St. Grégoire avec leurs familles occupant trois voitures. Les voitures ont été s'enfoncer dans une mare faite juste dans le chemin balisé. Personne ne s'est noyé et on a pu retirer deux des chevaux, mais le troisième a péri. Un peu plus tard, M. H. Dufresne, revenant de Bécancour, a été également se plonger avec sa femme et un enfant dans une autre mare. On nous informe que Madame Dufresne est malade. Le même soir M. Antoine Bergeron, de St. Grégoire, a noyé son cheval vis-à-vis la ville.

SUCCESSALES.—La Banque Stadacona va, dit on, ouvrir prochainement une agence à la Rivière-du-Loup et la Banque Dolson une succursale à Rimouski.

UN NOUVEAU MEMBRE DU PARLEMENT.—Le gouvernement vient de commander à MM. Fairbanks et Cie, de New-York, une cloche du poids de 2,000 livres. Elle sera placée au sommet de la tour centrale des édifices parlementaires et sonnera l'alarme quand éclatera un incendie. Espérons qu'elle tintera aussi lorsqu'un certain orateur prolifera parleront.

Les Canadiens de Webster, de Boston, de Malborough, de Worcester, de Millbury, Mass., et de Rochester, N. Y., ont adopté des résolutions demandant le pardon de Lépine et l'amnistie.

M. Gendron, député du comté de Bagot au Parlement de Québec, a été dernièrement élu président de la Compagnie du Chemin de fer de Phillipsburg, Farham et Yamaska. Cette élection est la digne récompense du zèle que M. Gendron a déployé en faveur de

la construction de ce chemin, dont une dizaine de milles sont déjà finis.

M. Ls. Riel était à Worcester les 19, 20 et 21 décembre, à Fall River, le 22. Il a prononcé un discours dans les deux villes.

ELECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE NEW-YORK.

- Président—F. Moreau, Vice-Prés—J. Dufort, Sec.-Arch—P. C. Harbour, Sec.-Cor—P. Leblanc, Trésorier—J. Robidou, Com.-Ord—Chs. Dufresne, Directeurs—M. Davis, T. Lauzon, M. Thibert, P. A. Normandeau, J. Falardeau. P. LEBLANG, Sec.-Cor., 103, rue Navy, Brooklyn, N. Y.

ELECTIONS DE LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE NORTH CAMBRIDGE, MASS.

- Prés. Honoraire—A. G. Lalime, Président—G. Rousseau, Vice-Prés—Toussaint Legrand, Sec.-Arch—A. Authier, Ass. Sec.-Arch—Paul Eno, Sec.-Cor—S. Masse, Trésorier—Frank Gendreau, Ass.-Trés—Félix Cartier, Bibliothécaire—Ls. Duclos, Comité d'Enquête—E. Gouin, D. Eno, Onés. Béard, F. S. Martin, A. Oulmet. Comité de visite—P. Masse, Président, S. Francœur, Azarie Authier, D. Manseau, Ls. Roch.

FAITS DIVERS

COMTÉ DE CHAMBLAY.—M. Jodoin a été élu jeudi de la dernière semaine de la dernière année, par une majorité de 50 voix. La majorité obtenue par ce candidat, lors de sa première élection, s'élevait à 106.

NOUVELLE ÉGLISE.—On construira bientôt une église catholique à Lennoxville.

ORDINATION.—Mgr. de Sherbrooke a fait sa première ordination dimanche, le 20 de décembre, dans sa cathédrale.

CHEMIN DE FER DU NORD.—Il paraît, dit le *Constitutionnel* des Trois-Rivières, que M. McGreevy va faire commencer dans quelques jours les travaux du pont du chemin de fer sur le St. Maurice, sous la direction de M. O. Z. Hamel.

DON GÉNÉREUX.—Les Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence de Montréal offrent le plus sincère hommage de leur reconnaissance à Messieurs les Directeurs de la Banque d'Épargne, en accusant la réception de la somme de \$1,050, qu'elles ont reçu, le 24 décembre 1874, dont \$700 pour l'ur institution, \$200 pour l'Asile des Sourdes-Muettes et \$150 pour la salle d'Asile, rue Visitation.

BONNE NOUVELLE POUR LES DYSPEPTIQUES.—M. le Dr. de Saint-Cyr vient d'obtenir un brevet pour la fabrication de son "Café-Antidote Naturel," magnifique préparation dont le besoin se fait sentir depuis longtemps et qui est appelée à rendre des services signalés à tous ceux qui souffrent de la dyspepsie, ou qui ont besoin d'un fort tonique pour recupérer les forces physiques. MM. Payette et Filtéau, 250, rue St. Paul, Montréal, sont les propriétaires de cette préparation magnifique, qu'ils vendent en bouteilles ou au gallon, au gré des acheteurs.—Voir l'annonce.

CONSTRUCTION DE NAVIRES.—Le *Chronicle*, de Québec, publie sa liste annuelle des bâtiments en construction, à Québec, en ce moment. Ce rapport lui est communiqué par M. Simmons, surintendant du Bureau-Veritas :

Hon. J. E. Gingras	1	975	St. Roch.
"	1	1400	"
M. P. Baldwin	1	1200	"
"	1	750	"
M. P. Valin	1	1400	"
M. John Oliver	1	1400	"
Dunn et Samson	1	1000	Pointe-Lévis.
"	1	900	"
M. W. Charland	1	750	"
"	1	1200	"
M. F. X. Marquis	1	1200	"
"	1	700	"
M. Bossé	1	200	Cap St. Ignace
Vachon & Cie	1	400	Cap Chatte.

Tous ces bâtiments sont construits sous la surveillance du Bureau-Veritas, qui leur donnera une excellente classification.

VARIÉTÉS

Pendant le siège, à Paris, où il était de mode, forcément, de manger du cheval à toutes les sauces, un charcutier avait dans sa vitrine un écriteau sur lequel on lisait :

Saucisson chevaleresque.

On sait qu'Alfred de Caston, l'habile prestidigitateur, a une mémoire prodigieuse. Labiche, le vaudevilliste, disait de lui : — Il n'a pas besoin de domestique, tant ses souvenirs le servent bien.

Dans un tribunal de petite ville : Au moment le plus chaleureux du plaidoyer d'un jeune avocat, un âne se mit à braire d'une épouvantable façon. On n'entendait plus la voix de l'orateur. Un de ses confrères l'engagea à cesser sa plaidoirie jusqu'à la fin de ce concert malencontreux, ce qu'il fit de très-bonne grâce. Quand maître Aliboron eut terminé ses vocalises, l'avocat reprit ainsi le fil de son discours :

" J'en demande pardon au tribunal, mais si j'ai interrompu mon plaidoyer, c'est par déférence pour mon estimable confrère...." Inutile de dire l'hilarité qui accueillait ces paroles.

Entre un père et sa fille-tte : — Qu'as-tu donc fait de ta poupée ? — Je l'ai serrée, je la garde pour mes enfants quand je serai grande. — Et si tu n'en as pas ? — Ah ! bien, alors, elle sera pour mes petits-enfants.

Les habitants du Céleste Empire paient les honoraires de leurs médecins tant qu'ils sont en bonne santé. Dès qu'ils sont malades ou indisposés, les honoraires cessent, et les médecins sont obligés de soigner les malades et de leur fournir gratuitement les remèdes jusqu'à parfaite guérison, époque où ils recommencent à être payés.

Si cet usage était adopté ici, les médecins nous guériraient probablement beaucoup plus vite qu'ils ne le font.

Pensée d'un orphéoniste : Les orphéonistes doivent être philosophes et faire toujours contre mauvaise fortune bon cœur.

Entre gens positifs : — Comment vous portez-vous ? — Très-mal.... Depuis quelque temps, ça ne va plus. — Ah ! laissez donc, vous vivrez autant que Mathusalem.

— Qu'est-ce que c'est que Mathusalem ? Un ancien fabricant ? — Mais non, c'était un patriarche de l'antiquité. — Était-il dans le commerce ? — Non ! vous dis-je, c'était un patriarche. Il a vécu 930 ans. — 930 ans ! Avec de l'ordre et de l'économie, il a dû laisser une jolie fortune à ses enfants ! Cette exclamation ne résume-t-elle point toute la théorie du siècle ?

Plaisante anecdote racontée par l'Indépendant Belge :

Il n'y a pas longtemps, à la cour d'assises du Brabant, un juré a voulu utiliser le mouvement flamand pour se faire dispenser de siéger.

Il a exprimé—en excellent flamand—au président qu'il ne comprenait pas un mot de français :

— Monsieur, puisque vous ne comprenez absolument pas un mot de français, vous pouvez vous retirer.

LA-dessus le juré, sans dire un mot, a tourné sur ses talons et s'est mis en demeure de gagner la porte.

Ce qui a déterminé le président à le rappeler et à lui dire—toujours en bon français :

— Monsieur, puisque vous avez compris que vous pouviez vous en aller, quoique je vous l'aie dit en français, vous me comprenez aussi bien maintenant si je vous dis que vous devez siéger.

Le juré a compris et s'est assis résigné.

POESIE

Elle a cinq ans, des flots d'ébène Baignent ses traits harmonieux ; L'intelligence dans ses yeux Rayonne limpide et sereine..... Mais sur son front s'est répandu Des chagrins le reflet morose ; Ses regards cherchent quelque chose... Savez-vous ce qu'elle a perdu ?

Ce n'est pas sa chère poupée : Elle lui parle tendrement, Et, sous l'édredon l'endormant, Elle la berce enveloppée. Puis, quand, vers le rideau tendu, Elle lui dit : " Adieu, ma fille !...." Sur sa joue une larme brille..... Savez-vous ce qu'elle a perdu ?

Et vers la fin de la journée, Voulant au giron maternel Elle aussi cueillir son doux miel, Elle embrasse sa sœur aînée ; Puis, entre un baiser suspendu " Sœur, lui dit-elle sur la terre, Tu seras ma petite mère !" Vous savez ce qu'elle a perdu.

C. V.

LE MOT DE L'ENIGME

" Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une Ame humaine." " The one thing worth showing to mankind is a human soul." (BROWNING.)

VII. (Suite)

Mon père eût pu m'en dire beaucoup plus long sans qu'il me vint en tête de l'interrompre : j'étais dans un état de si profonde surprise, qu'il m'était presque impossible de comprendre le sens de ses paroles, et la perspective qu'il venait d'ouvrir ainsi soudainement devant moi ne présentait à mon esprit aucune idée définie.... Il m'eût été plus facile de croire que mon père se moquait de moi, que de me figurer qu'un homme tel que le duc songeât à me proposer de devenir sa femme. Je rentraï dans ma chambre fort troublée, et ce trouble ne fut point diminué par l'émotion de ma sœur et la joie bruyante d'Ottavia, lorsque je leur eus appris la communication que je venais de recevoir.

Non seulement le duc de Valenzano était un grand personnage : mais il passait pour un homme accompli. En sorte qu'il était évident que tout le monde regardait mon consentement comme donné d'avance.

Un homme accompli !... Avant d'aller plus loin, je ne puis m'empêcher de remarquer ici, en passant, à quel point le monde, si sévère en certains cas, se montre parfois indulgent, et combien cette indulgence est souvent partagée même par ceux qui se persuadent qu'ils ne sont influencés par aucune circonstance extérieure ! Ni mon père ni ma sœur, ni la simple Ottavia, ne se rendaient compte assurément, de la prédisposition favorable que faisait naître dans leur esprit l'éclat qui environnait ce prétendant inattendu, ni du grand mérite que lui prêtait, à leurs yeux, le seul fait d'avoir songé à m'offrir de partager son sort. J'eus donc quelque peine à exprimer ma propre pensée : car je la comprenais mal moi-même. Assurément, j'étais flattée, j'étais touchée, j'étais même très-reconnaissante, car il était évident que le duc avait commencé par bien plaider ma cause près de mon père. De plus, jusqu'à ce jour, il avait été loin de me déplaire. Pourquoi donc en ce moment ne pouvais-je penser à lui sans une sorte de répugnance, de peur et de malaise ?... Pourquoi me semblait-il enfin que j'aimerais mieux ne jamais le revoir ?...

Je me fis cette question d'abord tout bas, et puis je la répétai tout haut, car c'était assez mon habitude vis-à-vis de Livia ou d'Ottavia, si différentes l'une de l'autre, mais si semblables pourtant dans leur tendresse pour moi.

— Cela est tout naturel, *carina*, me répondit Livia. Ce duc de Valenzano tu le connais à peine, et cette parole *mariage* est fort imposante, et même redoutable, lorsqu'elle résonne pour la première fois aux oreilles d'une jeune fille. Cela passera.

— Tu crois ? — Mais oui, je le crois. Quand tu le connaîtras mieux, quand surtout il connaîtra, à son tour, tout à fait, ton esprit, ton âme, tes pensées, il aimera tant ma Ginevra, qu'elle à son tour, l'aimera bientôt, et même beaucoup, j'imagine.

— Je l'imagine aussi, dit Ottavia en riant. Il a ce qu'il faut pour plaire, dit-on, sans compter l'avantage d'être un des plus grands et des plus riches seigneurs d'Italie. Ah ! ah ! quelle mine feront maintenant ces méchants qui disaient....

Livia regarda Ottavia, celle-ci s'arrêta tout court.

— Livia ! laisse-la dire, m'écriai-je. Continue, Ottavia, je le veux ; je veux savoir de quels méchants tu parles et ce qu'ils disent.

Ottavia, encore une fois, regrettait sa promptitude et eût voulu se taire. Mais je la pressai de questions, jusqu'à ce qu'elle m'eût avoué que quelques personnes se plaisaient à dire que je ne me marierais jamais à cause de ce qui s'était passé.

— Quelle vague et cruelle manière de parler ! s'écria Livia avec humeur. Pour le monde, à l'heure qu'il est, sait bien qu'il n'y avait rien, absolument rien de vrai, dans ces bavardages et que tout cela n'était que mensonge !

— Tout le monde ? dis-je avec une certaine émotion. Mais mon père, jusqu'à ce jour, ne me traite-t-il pas en coupable ?...

Puis après un moment de silence, j'ajoutai :

— Pensez-vous que ces mensonges soient parvenus jusqu'aux oreilles du duc de Valenzano ?

— Qu'importe ? dit Livia, puisque sa demande prouve aujourd'hui qu'il sait aussi bien que nous que tu n'as absolument rien à le reprocher.

Je ne répondis rien. Une sorte d'éblouissement venait de me prendre, et j'avais besoin d'être seule pour réfléchir à ce que me suggéraient ces paroles.

Je quittai donc brusquement mes deux compagnes, et j'allai m'asseoir à l'extrémité de ma terrasse, sur le petit parapet du mur qui plongeait sur la mer et je restai là près d'une heure.

Le soir, lorsque le duc de Valenzano revint, mon père lui dit, à ma prière, qu'avant de prendre aucune décision je désirais avoir un entretien seule avec lui. J'avais eu de la peine à obtenir ce message lui fut transmis. Mais il l'accueillit sur le champ, et il y mit même tant d'empressement, qu'on eût pu croire que j'avais été, par ma demande, au-devant de l'un de ses desirs.

VIII

J'étais à ma place ordinaire dans la galerie, et j'y étais seule, lorsqu'à l'heure indiquée le duc entra. Je me levai et lui tendis la main. Il fut étonné, je crois, de me trouver si calme et peut-être si grave, et il m'examina un instant en silence cherchant à deviner ce que j'allais lui dire.

Voyant que je me taisais :
— Donna Ginevra, me dit-il enfin, je me croyais habile à lire dans vos yeux, et cependant je ne sais, en vous regardant, si le mot qui va tomber de vos lèvres sera un oui ou un non.

J'eus quelque peine encore à me décider à répondre; mais enfin, surmontant mon embarras, je finis par lui dire :

— Oui ou non? ... Si je n'avais eu que cela à vous dire, monsieur le duc, j'aurais pu en charger mon père. ... Mais avant de parler de ma réponse il faut que vous me répondiez vous-même. Il faut que vous me disiez bien véritablement tout ce que vous pensez sur mon compte, et je vous dirai ensuite moi-même, avec la plus grande sincérité, si vous ne vous trompez pas.

Il me regarda de son air attentif; puis il me dit en souriant :

— Vous dire ce que je pense de vous? cela pourrait m'entraîner loin, et je n'en ai pas encore le droit. Mais tenez, donna Ginevra, je vais vous dire ce que je n'en pense pas, et répondre ainsi, je le crois, à la question que vous voulez m'adresser. Soyez en donc pleinement assurée, je n'attache aucune importance aux paroles d'un fat; j'appelle menteur, et je traite comme tel, tout homme qui oserait les répéter.

Il vit, à l'éclair de joie qui traversa ses yeux, qu'il avait deviné juste.

— Pauvre enfant! pauvre ange! poursuivait-il. Il serait étrange, en vérité, que j'eusse vis-à-vis de vous une autre attitude que celle-ci!

Et il faisait le mouvement de s'agenouiller. Je l'arrêtai vivement :

— Ne faites pas cela! m'écriai-je, je vous en conjure! ... et puis dites ce que vous en pensez, si vous voulez, mais ne dites pas que je suis un ange! Oh! non, ne dites jamais une chose si fautive! Écoutez-moi; car je n'ai voulu vous parler que pour que vous sachiez tout, ce qui est vrai aussi bien que ce qui est faux.

— Ce qui est vrai? dit-il d'un ton un peu surpris.

— Oui. Écoutez. Je vous remercie de n'avoir pas cru ce que vous avait été dit à mon sujet; car cela, en effet, était faux. Je suis coupable cependant, il faut que vous le sachiez; peut-être alors changerez-vous d'avis à mon sujet, et ne songerez-vous plus à moi!

Il me regarda de nouveau, comme s'il voulait lire jusqu'au fond de mon âme.

— Est-ce dans ce but, me dit-il, que vous tenez à être si franche?

Je ne sus que répondre, car je ne savais plus moi-même ce que je pensais. Je trouvais du charme à ce mélange de tendresse et de respect dont je me sentais tout d'un coup l'objet. De plus j'avais beaucoup souffert de ma longue réclusion; mon cœur se tournait involontairement vers celui qui cherchait à m'en délivrer, et ma peur et ma répugnance s'évanouissaient sous son regard sympathique.

— Non, lui dis-je enfin, ce n'est pas pour cela.

— Alors parlez librement, me dit-il, et faites-moi cette grave révélation, quelle qu'elle soit.

— Et vous me jurez que vous garderez mon secret?

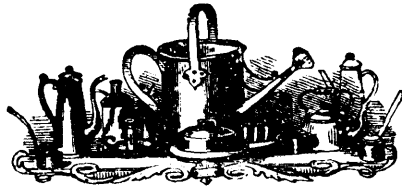
— Oui, je vous le jure.

Malgré la solennité de ces paroles, je vis qu'il réprimait avec peine un sourire. Mais lorsque il vit quelle émotion soulevait en moi le souvenir qu'il fallait réveiller, sa physionomie redevint sérieuse. Un instant même elle s'assombrit. Puis à mesure que je retraçais tous les détails de cette dernière soirée de la vie de ma mère, son attention devint émue, attendrie; et tandis qu'il me regardait ainsi, j'achevai avec

confiance et sans effroi le récit que j'avais commencé d'une voix tremblante.

On le sait, je me croyais plus coupable que si les reproches vagues et immérités dont je subissais la peine eussent été fondés.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.
(A continuer.)



VITAL GRENIER.
FERBLANTIER. * PLOMBIER. COUVREUR
POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR.
268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glaciers, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.
5-45-13-10.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.
En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.
5-53-4-68.

Café-Antidote Naturel
(Patenté le 5 Déc. 1871)

Manufacturé à Worcester par le

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Minutiaux, les Maladies Epidémiques et Putrides, telles que le Choléra et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

La propriété la plus importante du Café-Antidote comme agent thérapeutique et préventif est l'influence qu'il exerce sur certains phénomènes de Catalyse, ceux de fermentation, de putréfaction. Il possède une action neutralisante contre les virus, les miasmes et autres poisons répandus dans l'atmosphère. Il a une influence destructive sur les animalcules microscopiques. C'est un puissant antiseptique et préservatif contre l'infection purulente qu'il prévient ou la fermentation putride qu'il arrête. Il manifeste cette propriété envers les solides et les humeurs de l'organisme animal, en présence de l'air. Il se combine chimiquement aux matières animales (chair, sang, albumine, etc.) sans altérer sensiblement leurs formes. Il fluidifie les liquides animaux et le sang en particulier. Il empêche l'infection purulente en s'opposant à l'absorption des matières putrides et il agit d'une manière directe, instantanée, non-seulement sur les tissus malades, mais sur les humeurs elles-mêmes. En se combinant chimiquement à ses humeurs, il fait obstacle dans le poumon, à l'action malfaisante de l'air, et détruit le principe putride pour ainsi dire sur place.

Ce Café-Antidote, qui peut avantageusement être employé dans la famille, est un apéritif doux et un résolvant puissant. Il améliore l'appétit, fortifie les organes digestifs, et en bannissant la lassitude et la mélancolie, il fait du travail un plaisir au lieu d'une peine. C'est un excellent remède pour les fraîcheurs de poitrine et d'intestins. Il est d'un grand secours aux personnes souffrant de la dyspepsie, de la constipation, d'obstruction dans les intestins ou de gonflement de sang à la tête. Il rafraîchit et refait le sang. Son efficacité est reconnue pour la Scrofule, le Catarrhe et le Rhumatisme Chronique, et on peut s'en servir simultanément avec des remèdes populaires, tels que le *Whey-Cure*, etc.

L'effet du Café-Antidote est doux et graduel, et ne nécessite ni diète particulière ni la moindre interruption des occupations habituelles. Comme Préventif et Thérapeutique, un verre à vin deux ou trois fois par jour.

E. D. Saint Cyr

EN VENTE CHEZ

PAYETTE & FILTEAU

250, Rue St. Paul, Montréal.

RESTAURANT DE L'Hotel de France,

SEUL ETABLISSEMENT DE CE GENRE,
RUE ST. GABRIEL, 80
VIS-A-VIS LE CHAMP-DE-MARS,
MONTREAL.

Depuis sa fondation cette maison est le rendez-vous des Amateurs d'excellente cuisine. Le Propriétaire a fait et fera constamment des efforts pour satisfaire ses Clients et soutenir la réputation acquise. Pour atteindre son but il s'est assuré les services d'excellents cuisiniers Français; les tables seront toujours couvertes de Mets nouveaux et choisis dans tout ce que l'art Culinaire a su inventer. Les Vins ordinaires et de Dessert, les Vins fins, Champagne, etc.; les Liqueurs fines et les Cognac, sont directement importés de France, d'Espagne et des bords du Rhin. Sous tous rapports le

Restaurant de L'Hotel de France

ne laisse rien à désirer. Outre la grande Salle à manger qui se trouve au 1er Etage du Restaurant et un immense Salon pour repas de corps au 2me Etage, le Propriétaire a réservé de très-jolies Salles, élégamment décorées, pour les Personnes qui désirent prendre leurs repas séparément. Un Personnel nombreux est engagé pour le service de la table. Célérité, Ponctualité et Politesse. Tout cela est promis aux Consommateurs.
Le Propriétaire du

Restaurant de L'Hotel de France

se charge aussi de Dîners à porter à domicile, tels que repas de Noces, repas de Corps, de Familles, etc., etc., etc. Les Pâtisseries et les Desserts de tous Genres sont préparés dans l'établissement. Tous les ordres donnés seront fidèlement exécutés.
5-51-4-61

C. E. PARISEAU,
449, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Magasin de Meubles
de gout et de fantaisie.

Annonces de Quebec.
MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!!
OVIDE FRECHETTE,
LIBRAIRE-EDITEUR,
CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Gout pour étrennes de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étagères, Statuettes d'un fini irréprochable, Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Photographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement.
10-49-52-4

GARE AUX COMBINAISONS !!
DIRECTION SUPERIEURE GARANTIE ABSOLUE
COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA
CONTRE L'INCENDIE.
CAPITAL: **\$5,000,000** BUREAU: **15, PLACE D'ARMES, MONTREAL.**
(Autorisé)
C. O. PERRAULT, Secrétaire et Agent.
BUREAU DE DIRECTION
Président: J. B. BENOIT, ECR. P. B. CARRAIN, ECR., M.P. JOHN LANE, ECR.
Vice-Président: HON. J. SHARPLES, JOHN ROSS, ECR. CRICE TETT, ECR.
HON. E. CHINE, Sénateur. ALEX. LEMOINE, ECR. J. G. ROSS, ECR.
CRAWFORD LINDSAY, SECRÉTAIRE ET GÉRANT.
DIRECTION LOCALE: THOS. WORKMAN, ECR.; MAURICE CUVILLIER, ECR.; THOMAS TIFFIN, ECR.
AMABLE JOUIN, ECR.; GBO. D. FEBRIER, ECR.

CETTE COMPAGNIE ayant fait le dépôt de régnier entre les mains du Receveur Général et reçue sa Licence d'affaires est prête à recevoir des risques contre l'Incendie, à des conditions exceptionnelles. Fondée dans le but d'aider le commerce et l'industrie indigènes, la direction offrira tous les avantages possibles aux assureurs tout en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

Encouragez une Institution purement Locale et essentiellement Canadienne.

Cette Compagnie, dont le début fait augurer d'un brillant avenir, transige ses affaires au No. 60, RUE ST. JACQUES, en attendant l'inauguration de ses Bureaux sur la Place-d'Armes.
5-52-4-63.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE
CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.
CAPITAL SOUSCRIT, - - \$4,000,000.00
Comptant près de 2000 Actionnaires.
Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.
Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.
BRANCHE DE LA MARINE.
Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Speciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.
DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.
ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAudeau, L. A. BOYER, M. P.
JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,
Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY,
Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.
BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL. BANQUE DU PEUPLE.
5-46-52-1